

L'ÉCHO

de FRONTENAC



234

DONNEURS

Mégantic-Compton

Vol. 57, no 50, mardi 9 décembre 1986 40¢

Lu par 30,000 personnes
dans 6,300 foyers



Déneigement
des
trottoirs

MORATOIRE

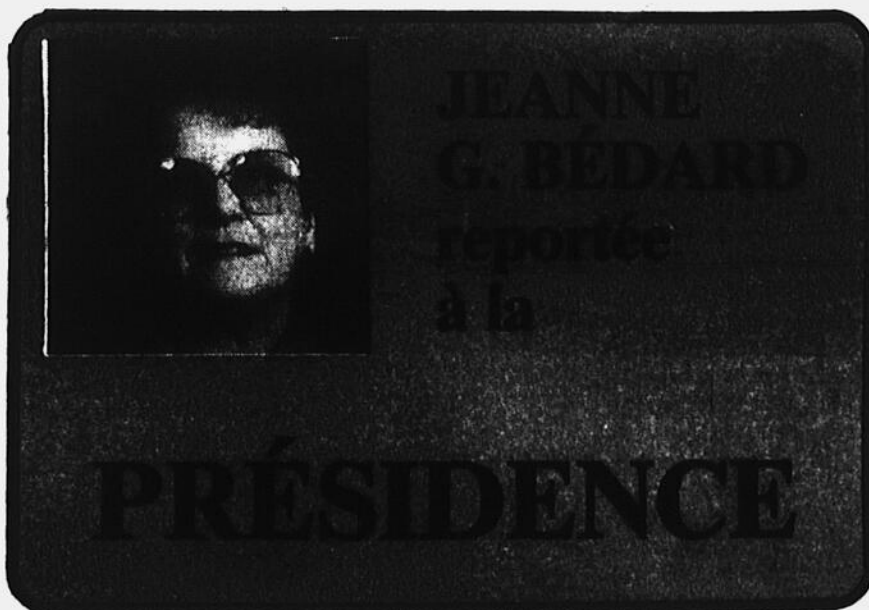


UN BON GESTE - Dans l'ordre, Suzanne Lachance, infirmière; François Lavallée, président de la collecte et Maurice Bolduc, organisateur pour la Société canadienne de la Croix-Rouge. (Photo L'Écho)

*Au Centre Hospitalier
Lac-Mégantic*

**Nouveau
Règlement
sur l'usage
du
TABAC**

• Lire en page A-6



LE GRAND FOND DE L'ESTRIE

D'ABORD SURVIVRE

Voir en page B-5

**La M.R.C.
entérine
un budget
de**

464,680\$

Lire en page A-4



Restaurant

La Chapelle

5209, Frontenac

Pour la BOUFFE,
l'AMBIANCE et le SERVICE!
Réservations: 583-2125

Prix défilant toute compétition
au Québec en fourrure

La nouvelle collection 86-87

RÉDUCTION 20% ET PLUS

+ de 400 manteaux en magasin
+ de 150 pelisses en magasin

NOUS PAYONS L'ESSENCE AUX CLIENTS
DE L'EXTÉRIEUR QUI VIENNENT ACHETER
UN MANTEAU

La rue Papineau à titre expérimental

Moratoire sur le déneigement de nouveaux trottoirs

En consentant à déblayer un des trottoirs de la rue Papineau, comme l'exhortait une pétition en ce sens, la ville de Lac-Mégantic a imposé un moratoire d'un an sur toute nouvelle demande pouvant être acheminée à la table du conseil, d'ici à ce que les citoyens puissent redéfinir une nouvelle politique de déneigement des trottoirs de la municipalité

André Campeau

Sur proposition du conseiller Latulippe, appuyé de la conseillère Vachon, la rue Papineau aura en effet son trottoir ouest déblayé des rues Québec Central à Laviolette, cet hiver, à titre expérimental, le temps de vérifier la véracité des arguments soulevés par les signataires de la missive.

Le maire Cloutier y est allé d'une extrême prudence en reformulant les paramètres qui régissent le déneigement des trottoirs des rues commerciales, ou à proximité des écoles ou encore où circule du trafic lourd. "En tant qu'élus, nous n'avons pas le droit de prôner une

politique "deux poids, deux mesures", mais la rue Papineau, parce que beaucoup d'enfants y circulent, est peut-être dans une classe distincte", dit-il.

L'instigateur de la pétition, M. André Giroux, s'est dit extrêmement heureux de l'ouverture du conseil municipal à l'égard des résidents de la rue Papineau, mais il souhaite toutefois ne pas avoir à revenir à nouveau devant les élus pour la même raison.

Il avait fait valoir que la présence d'une circulation automobile intense et de nombreux camions lourds rend périlleuses les allées et venues des enfants et des

personnes âgées, dans une rue souvent mal déblayée.

Questionnés sur les coûts précis du déneigement à Lac-Mégantic, le maire et le trésorier ont été dans l'impossibilité d'avancer un chiffre, la Ville utilisant du personnel flexible à cette tâche lorsque le besoin se fait sentir et lorsque Dame Nature l'exige.

Toutefois, d'ici un an, la population pourra se pencher sur la politique de déneigement alors que le

le maire Cloutier promet qu'il sera en mesure d'évaluer monétairement la hausse du taux de la taxe foncière par l'ouverture de tel et tel nouveaux trottoirs.



Un trottoir déblayé sur la rue Papineau: le fruit d'une nouvelle pétition qui triomphe!



Pour vous nous avons... LU, VU, ENTENDU

Le pape Jean-Paul II a entrepris, dans le sud du Pacifique, le plus long voyage de son pontificat; en 14 jours il aura parcouru quelque 49 000 km et visité le Bangla-Desh, Singapour, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les Seychelles. C'est son 32^e voyage à l'étranger.

En Nouvelle-Zélande, le pape a attiré moins de foule que prévu. Selon la coutume, chez les maoris, le pape a frotté son nez sur celui des dignitaires.

Le volcan du Mont Mihara a fait éruption et les habitants de l'île Oshima, à 100 km au sud de Tokyo, sur laquelle se trouve le volcan, a dû être évacuée de ses 11 000 habitants et 2 000 touristes.

A la suite d'une tentative d'un coup d'Etat militaire, qui a avorté, la présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, a limogé son rival le ministre de la défense qui a été associé au coup d'Etat.

Le prestigieux prix Lasker, sur la recherche, a été décerné à deux Américains et un Français pour des travaux sur le Sida.

Le gouvernement britannique va dépenser \$40 millions pour financer une campagne de lutte contre le sida.

À Copenhague, des seringues jetables seront distribuées gratuitement aux toxicomanes, afin de limiter la propagation du Sida.

Le Canada a accueilli cinq déserteurs de l'Armée Rouge. Ils ont déclaré avoir déserté parce qu'ils en avaient assez du massacre soviétique en Afghanistan.

Selon des experts du Conseil des Organisations internationales des sciences médicales et de l'Organisation mondiale de la santé qui se sont réunis récemment à Acapulco, il y aurait trop de médecins dans le monde.

Les grands couturiers français pour poursuivre leur politique de promotion de leur image de luxe vont donner leur nom à des cigarettes dont ceux de Pierre Cardin, Yves St-Laurent, Paco Rabanne, Courrèges.

Les Oscars 1986 du livre mondial des inventions ont été décernés à Paris à quatre lauréats. Deux inventeurs ont été honorés pour avoir inventé le liquide qui dissout les caries dentaires.

Le premier ministre français, Jacques Chirac, dont une visite officielle est prévue au Canada en janvier, pourrait ne pas se rendre à Ottawa, suite à la mésentente qui existe entre le Canada et la France à propos des droits de pêche pour les habitants des îles de St-Pierre et Miquelon.

Une querelle de l'air entre le Canada et l'Angleterre prend des proportions demeurées. L'Angleterre menace de cesser ses vols avec le Canada et le Canada réplique en menaçant d'interdire le survol de son territoire par les appareils anglais pour se rendre aux Etats-Unis.

Le premier Grand Prix de la francophonie, créée à l'initiative du Canada a été décerné par l'Académie française au poète Libanais Georges Schéhadé.

Un nouveau code de la route beaucoup plus sévère

Un projet de loi pour doter le Québec d'un nouveau code de la sécurité routière a été présenté à l'assemblée nationale récemment.

Présente par le ministre des transports, responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, ce projet de loi a comme objectif de simplifier la législation pour en faciliter son application et de réduire les dépenses gouvernementales par une foule de nouvelles mesures propices à diminuer le nombre d'accidents et de victimes de la route. Tel que prédit au printemps dernier, le nouveau code de la route a des "dents".

Port obligatoire de la ceinture de sécurité

Le nouveau code de la sécurité routière mettra fin aux exemptions de porter la ceinture de sécurité pour des raisons autres que médicales. Les amendes seront doublées et les contrevenants verront leur dossier de points d'inaptitude affecté par cette infraction. Le projet de loi souligne d'ailleurs l'efficacité de la ceinture en prévoyant que l'obligation sera étendue, dans le futur, aux personnes

prenant place sur la banquette arrière.

Ces modifications s'appuient sur le fait qu'il en coûte nettement plus cher (le double) d'indemniser les victimes de la route qui ne portent pas leur ceinture lors d'un accident.

Vérification mécanique obligatoire

Le projet de loi augmente le nombre de véhicules soumis à la vérification mécanique obligatoire pour couvrir les catégories de véhicules les plus exposés au risque d'accidents causés par une défectuosité, notamment les camions lourds et les autobus urbains et interurbains. Ultérieurement, par voie de règlements, il sera possible d'étendre la vérification mécanique obligatoire à tous les véhicules commerciaux.

Le projet de loi prévoit la suspension ou le non-renouvellement de l'immatriculation des véhicules pour lesquels le propriétaire ne s'est pas conformé à la convocation de vérification mécanique obligatoire.

Obligations des cyclistes

Parce qu'un certain nombre de cyclistes adoptent des comportements dangereux et contraignent souvent aux règles de la circulation, le code de la sécurité routière les soumettra désormais aux mêmes règles que les autres véhicules routiers, infractions et amendes comprises.

En contrepartie, le droit de circuler des cyclistes sera dorénavant mieux protégé.

Permis restreint de conduire

Il sera plus difficile pour un citoyen d'obtenir un permis restreint en cas de révocation du permis de conduire suite à l'accumulation de plus de 12 points d'inaptitude. Seuls les juges de la cour des sessions de la paix et de la cour provinciale pourront émettre des ordonnances pour délivrer un permis restreint. Leur décision sera rendue après avoir pris connaissance du dossier du conducteur.

Revision des amendes

Toutes les anciennes amendes prévues par le

code pour sanctionner les infractions ont également été prévues pour les ré-équilibrer en fonction du risque que représente chacune d'entre elle. Aux infractions les plus graves s'appliqueront les amendes les plus fortes. Dans la majorité des cas, les amendes seront doublées.

Par ailleurs, afin d'inciter les municipalités à accroître la surveillance routière à l'intérieur de leur territoire, le projet de loi permet aux municipalités de conserver la totalité du produit des amendes résultant du travail de leurs policiers.

En outre, le projet de loi prévoit pour tous les usagers de la route, qu'ils soient conducteurs, passagers, cyclistes ou piétons, l'obligation de s'identifier à la demande des policiers qui constatent qu'une infraction a été commise.

Stationnement pour les handicapés

Depuis plusieurs années, les handicapés éprouvent des difficultés à stationner le véhicule dans lequel ils prennent place. Pour aider à faire respecter les espaces qui leur sont réservés, le pro-

jet de loi prévoit l'émission d'un permis mobile de stationnement rattaché à la personne handicapée.

Infractions commises hors Québec

Le nouveau code de la sécurité routière habilitera le ministre des transports à conclure avec d'autres gouvernements des ententes permettant de traiter des infractions commises hors Québec, par des résidents du Québec, au même titre que si elle avaient été commises au Québec.

Véhicules tout-terrain

Le nouveau code de la sécurité routière permettra au gouvernement de réglementer l'utilisation des véhicules de loisir notamment les véhicules tout-terrain.

Autres aspects

La révision du code touche plusieurs autres aspects comme l'évaluation médicale des conducteurs et les normes de construction et d'équipement des véhicules routiers.

Pour l'élaboration du nouveau code, le ministre a tenu des consultations auprès des groupements et associations d'assureurs, de médecins, de transporteurs, de commerçants d'automobiles, de services policiers, etc.

(Suite à la page A-4.)

Une pétition de 562 noms exige le statu quo

La Ville accordera deux patinoires extérieures à des comités de quartiers

Il n'y aura pas de patinoire extérieure au centre-ville. La décision du conseil municipal a soulevé l'ire de plus de 500 signataires d'une pétition qui exigeait le maintien et l'opération de deux patinoires extérieures, aux écoles Sacré-Coeur et Notre-Dame de Fatima. À la dernière séance du conseil, lundi dernier, les élus municipaux ont convenu de revenir au statu quo en remettant toutefois entre les mains de comités de quartier la gestion, la surveillance et l'entretien des dites patinoires.

André Campeau

"Maintenant que la Ville a pris ses responsabilités, la balle est maintenant dans le camp des citoyens qui devront rentabiliser les équipements mis en place par une plus grande utilisation" souligne l'échevin aux Loisirs, M. Serge Latulippe.

Il a de plus ajouté que le projet de patinoire au centre-ville avait été discuté au conseil afin de rationaliser les équipements qu'on avait estimés sous-utilisés à l'hiver 1985-86. Un peu plus tard au cours des discussions, le maire Cloutier a reconnu que la décision avait été prise sans avoir nécessairement tenu compte

de la qualité de la glace et de la surveillance des lieux, déficientes à maints égards.

Compte tenu de l'absence de programme gouvernementaux pour gérer le site des patinoires, l'échevin Thérberge croit que les adeptes de la glace devront prendre en main la gestion de leur patinoire, comme les amateurs de ski de fond, ski



Les vieilles bandes du quartier sud ne serviront plus à rien, de nouvelles étant construites actuellement pour satisfaire le comité du quartier, le nouveau gestionnaire du site. (photo l'Écho)

alpin et raquette ont formé leur propre conseil d'administration

Coûts élevés

La confection de nouvelles bandes et l'achat de nouveaux souffleurs à neige pourraient à eux seuls représenter une facture de plus de 10 000\$ pour la municipalité. "Il faut comprendre que nous ne sommes pas prêts à payer 5 000\$ par

patinoire en salaires!" a lancé le maire Cloutier, proposant plutôt que la Ville subventionne les comités de patinoire à raison de 2 000\$ pour voir à tous les aspects de l'entretien du site sportif.

Après quelques minutes de réflexion, les deux instigateurs de la pétition, MM Yves Dostie et Yves Bolduc, ont informé le conseil qu'ils étaient prêts à créer un comité pour la patinoire de Fatima. Un protocole d'entente devrait lier les parties, incessamment, avant que ne soit installée la patinoire du quartier sud de Lac-Mégantic.

Quant au quartier nord, nous assurant-on vendredi dernier, personne encore n'a manifesté le souhait de prendre une part active à l'installation d'une nouvelle patinoire à proximité de l'école Sacré-Coeur.

Suite aux audiences, le commissaire du Travail dit oui!

Nouvelle accréditation syndicale chez Canadelle

Une semaine après avoir tenu ses audiences à Lac-Mégantic, le 20 novembre dernier, le commissaire du Travail, M. Aimé Campeau, acceptait la nouvelle accréditation syndicale des quelque 180 employés de l'usine méganticoise Canadelle inc., à l'Union Internationale des Ouvriers et Ouvrières du Vêtement pour dames (UIOVD), un syndicat affilié à la FTQ.

André Campeau

Du côté syndical, bien que la décision ait été rendue le 27 novembre, ce n'est que lundi dernier qu'on apprenait la nouvelle au bureau montréalais du syndicat.

Peu avant qu'il y ait tenu d'audiences à Lac-Mégantic, une majorité de travailleuses de l'usine Canadelle avait demandé leur désaffiliation de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique (FUCMA) pour rejoindre les rangs de l'UIOVD, connue cet été dans la région pour le différend qui l'a opposé à la direction de Confection Idéale de St-Samuel.

Tout récemment, le syndicat obtenait du gouverne-

ment le maintien du décret qui régit les conditions de travail dans ce secteur, assurant du même coup une augmentation salariale de 5% par année, jusqu'à l'expiration en mai 1988.

Nouvelle convention

L'officier syndical de l'UIOVD, M. Alain Lachaine, précisait la semaine dernière que le syndicat convo-

Le Syndicat convoquera une assemblée d'information avant les Fêtes pour élire un comité de négociation...

quera une assemblée d'information, avant les Fêtes dit-il, pour élire le comité de négociation qui aura pour mandat de parafer une nouvelle convention collective,

la dernière étant échu depuis le 31 août dernier.

Toutefois, aucune démarche ne sera entreprise avant que la période d'appel ne soit expirée, ce vendredi.



Les parties patronales entreprendront bientôt des pourparlers visant le renouvellement de la convention collective des employés de Canadelle inc. (photo l'Écho)

Suite au retrait de l'offre du Manoir Mégantic

La MRC logera au second étage de Meubles Henri Latulippe

(AC) — À la dernière séance régulière du conseil des maires de la MRC du Granit, les élus municipaux ont accepté le retrait de l'offre de M. François Lavallée quant à la location de locaux au Manoir Mégantic tout en acceptant, définitivement, le second choix retenu, lors de la soumission publique, soit le second étage de l'édifice Meubles Henri Latulippe, rue Frontenac.

Dans sa lettre aux maires, M. Lavallée n'a pas insisté sur les raisons qui motivaient son retrait de l'appel d'offres, après qu'il ait bel et bien eu le contrat de loca-

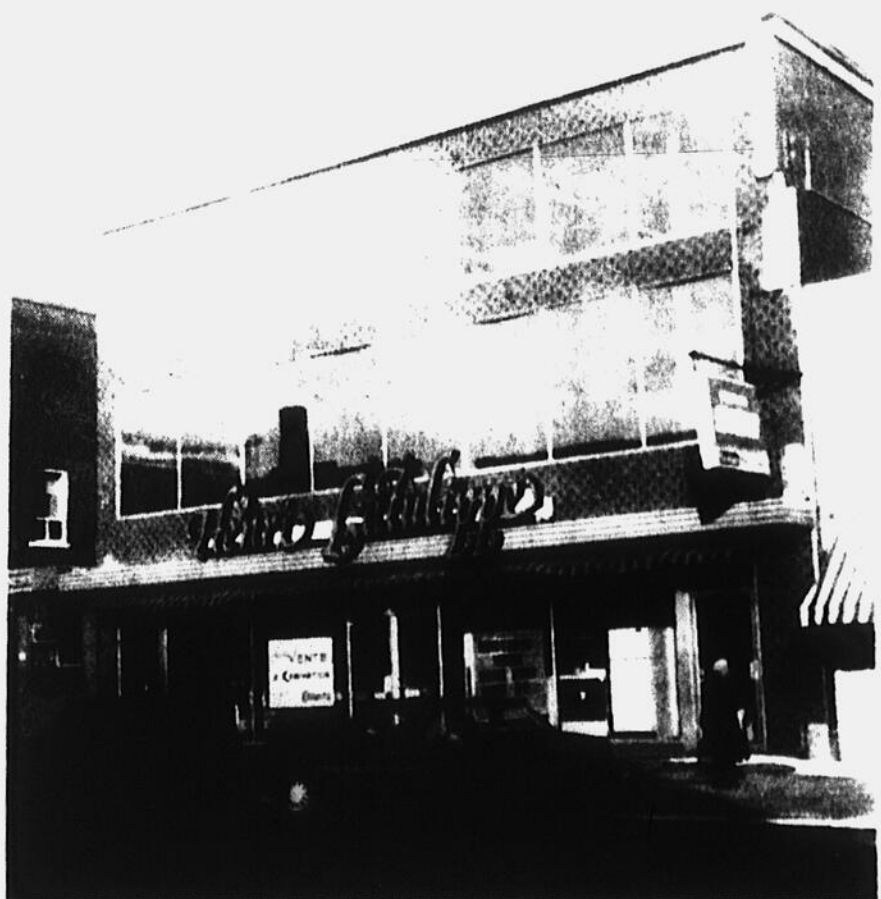
tion des bureaux de la MRC, pour une période de 5 ans.

À la lumière de cette décision, la MRC est revenue à

son choix initial en signant un bail de location de 5 ans avec la compagnie Meubles Henri Latulippe, au prix de 17 500\$ la première année, indexé les autres années.

Déjà, un architecte prépare

les plans d'aménagement intérieur des bureaux et le préfet Léon Ducharme confirmait dans une entrevue radiophonique, la semaine dernière, que le déménagement pourrait avoir lieu vers le 10 février prochain.



Les locaux de la MRC du Granit seront aménagés, pour les cinq prochaines années, du dernier étage de l'édifice de Meubles Henri Latulippe. (photo l'Écho)

Prévisions budgétaires 1987

La MRC entérine un budget de 464 680\$

(AC) — La MRC du Granit a entériné son budget pour la prochaine année financière 1987, prévisions budgétaires de l'ordre de 464 680\$, comparativement à un exercice financier de l'ordre de 430 349\$ en 1986, une hausse de 8%.

Après une étude exhaustive, les maires réunis en assemblée régulière ont accepté unanimement le budget 1987, le 26 novembre dernier, à la suggestion des maires de St-Robert Belarmin et Stormoway, MM Michel Poulin et Guy Bellevue.

En 1987, la MRC pourra

compter sur une participation gouvernementale de l'ordre de 70 000\$. Le reste des revenus provenant des 22 municipalités de la MRC à titre de contribution au code municipal (43 198\$), de contribution générale pour les nouveaux dossiers de la MRC (34 396\$), quote-part à

l'évaluation pour les municipalités qui ont recours à l'expertise de l'organisme (123 078\$) et de contributions pour la confection de plans et règlements d'urbanisme (42 008\$). Une somme de 152 000\$ est également prévue à la colonne des revenus à titre de compensations diverses.

Année de transition

De toute évidence, les MRC au Québec vivront en 1987 une année de transition puisque leur mandat initial, celui de confectionner un schéma d'aménagement, sera rempli, à la MRC du Granit, ce jeudi 11 décembre avec l'adoption finale du document.

Les MRC auront encore leur raison d'être en 1987 avec de nouveaux champs

d'activité: la préparation de plans et règlements d'urbanisme pour les municipalités participantes, la poursuite de la confection de rôle d'évaluation et des dossiers spécifiques comme le traitement des boues septiques. Le problème réside toutefois dans les ressources financières qui seront accordées ou non aux MRC par le gouvernement du Québec.

La représentativité au sein de la MRC pourrait également être discutée au cours des prochains mois alors qu'au delà des quote-parts de chaque municipalité, il faut établir une balance des pouvoirs qui tienne compte du poids relatif de chacune des composantes de la MRC.

La qualité de l'air et de l'eau de Lac-Mégantic menacée

Plusieurs personnes ont entendu parler ou ont signé une pétition contre l'agrandissement d'une porcherie à Woburn. Ce n'est pas tant contre le projet comme tel mais bien contre la situation géographique constituant une menace pour le lac qui incite les gens à s'opposer au projet.

La gestion du fumier de 1 200 porcs polluant l'équivalent d'une population de 6 000 humains n'est pas chose facile et implique, comme conséquence, la qualité de l'air et la contamination des eaux.

L'azote ammoniacale contenue dans le purin (selon Kellem, 1976) se volatilise dans l'air et est de 20 à 30 fois plus élevée dans les régions d'élevage intensif; selon lui, les eaux de pluies de ces milieux contiennent 3 fois plus d'ammoniac que la normale, ce qui favorise la croissance d'algues et d'autres plantes aquatiques. Le lac ne souffre-t-il pas assez des pluies acides sans qu'on lui ajoute les pluies "ammoniacales"?

Concernant les odeurs, 40% des gaz qui les composent sont toxiques et sont décelables sur de longues distances.

Lorsque les vents souffleront du sud, le lac agira comme un corridor naturel pour ramener ces odeurs au centre-ville.

Il est évident que pour l'économie touristique régionale, la présence d'odeurs pourra avoir des inconvénients telle la désertion des lieux de récréation et de villégiature.

Des épandages intensifs de purin peuvent occasionner la contamination de la nappe d'eau souterraine: selon un chercheur américain (Smith, 1978), il estime que 50 à 75% des puits artésiens, situés près des fermes et des villages où les concentrations d'animaux sont importantes, sont contaminés par des nitrates de purins.

Simard, en 1978, a décelé la contamination de 18 puits artésiens dans la région de St-Roch-de-l'Achigan due aux élevages intensifs.

Enfin, (selon Miner, 1967) les cours d'eau traversant les zones rurales (en ce qui nous concerne, c'est l'Arnold) sont caractérisés par une concentration de bactéries diverses, particulièrement l'été lors de périodes chaudes et non-pluvieuses. Il en résulte des dangers pour les humains et les animaux qui consomment ces eaux ou viennent en contact avec elles, dont les affections les plus courantes sont: les otites, les conjonctivites et les diarrhées.

Ces formes de pollution contribuent à la dégradation de la qualité des sources d'eau potable des municipalités. Les usines de filtration ne sont pas capables d'opérer convenablement lorsque le niveau de contamination dépasse certaines limites puisque le chlore réagit avec les composés organiques du fumier ce qui occasionne des problèmes de goût, d'odeur et de couleur. Il est facile de comprendre maintenant pourquoi la ville de Lac-Mégantic s'objecte à ce projet tel que présenté, le lac étant sa source d'eau potable. Dans un rapport du ministère de l'Environnement sur l'assainissement des eaux, présenté en mars 1985, il est écrit à la page 14: "Les tributaires du lac Mégantic sont en général de bonne qualité. La partie aval de la rivière Arnold fait cependant exception. L'agriculture dans cette région contribue en outre à une augmentation des matières nutritives de ce cours d'eau".

En fait, il n'y a rien d'étonnant à cela puisque le promoteur du projet d'agrandissement épand son purin sur les terres inondables bordant cette rivière qui, elle, se déverse dans le lac Mégantic.

Alain Roy

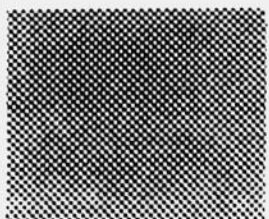
COMMUNICATION QUÉBEC

"ZAVEZ-VOUS" LA CARTE?

La RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, la RAMQ pour les intimes, rappelle à tous les citoyens du Québec, qu'ils doivent obligatoirement présenter leur carte d'assurance-maladie (la carte soleil, pour les intimes) s'ils veulent gratuitement obtenir les soins ou services de santé admissibles au Régime d'assurance-maladie du Québec, que ce soit au cabinet du professionnel, à domicile ou à l'hôpital.

Il faut se souvenir que depuis le début de 1986, toute personne qui ne présente pas sa carte peut avoir à régler elle-même, les honoraires encourus par une demande de soins. Si ceci vous arrive, vous pouvez en réclamer le remboursement au moyen du formulaire "Demande de paiement ou de remboursement au bénéficiaire". Ce formulaire doit être complété par le professionnel et remis au bénéficiaire qui doit alors le faire parvenir à la Régie. Donc, ne partez pas sans la carte!

Source: Communication Québec (1316)



Pour vous nous avons LU VU ENTENDU!
(Suite de la page A-2.)

La Route du Rhum, dernière compétition au calendrier de quatre ans de l'association fédérale internationale de courses océaniques de la voile, s'est soldé par un record. Le Français Philippe Poupon a relié St-Malo à Pointe-à-Pitre en 14 jours. En plus de ce record il y a eu les drames. Le navigateur Breton, Loïc Cadarec y a perdu la vie.

L'ayatollah Khomeiny se réjouit d'avoir humilié le président Reagan dans l'affaire Iranienne sur l'échange d'armes.

L'ensemble du système bancaire international a répondu positivement à la demande du Fonds monétaire international d'accorder au Mexique de nouveaux fonds. 6 p.cent des nouveaux crédits seront de provenance canadienne.

Dans les prévisions économiques de la Banque de Montréal, le Québec devrait connaître, l'an prochain, une croissance économique supérieure à la moyenne canadienne.

Selon l'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économique, les Etats-Unis, l'Australie, et le Canada seront les trois pays industrialisés qui créeront le plus d'emplois en 1987 parmi les 24 membres de l'OCDE.

Eastman Kodak se retire à son tour d'Afrique du Sud et la campagne de désinvestissement américain prend des allures d'exode.

Le Soviet Suprême a donné le feu vert à l'initiative privée en adoptant une loi autorisant les Soviétiques à exercer pour leur propre compte un travail rémunérateur dans les secteurs de la production et les services.

La Société Goodyear Canada a annoncé qu'elle allait fermer son usine de pneus de Toronto, en opération depuis 19 ans. C'est la plus vieille usine au monde de Goodyear.

Après trois semaines d'hospitalisation, le petit Nicolas Provost a réintégré son domicile familial d'Acton Vale. Le jeune garçon n'est cependant pas sorti car le bras greffe n'ayant pas encore retrouvé sa sensibilité il pourrait prendre froid.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné son grand prix Maurice-Richard au célèbre marathonnien Andre Viger.

(Suite à la page B-27.)

OPINIONS

Merci au conseil 2043

Bravo et merci aux Chevaliers de Colomb du conseil 2043 de Lac-Mégantic pour la marque de reconnaissance qu'ils m'ont témoignée à l'occasion de mes 40 années de vie active au sein du conseil.

Merci à ce dernier d'avoir bien voulu me remettre une plaque-souvenir symbolisant les efforts déployés au cours de toutes ces années.

Je suis et demeure Chevalier du 3ième et 4ième degré de l'Ordre des Chevaliers de Colomb,

Frère Léandre Vachon



S'ils pouvaient parler ces lièvres des bois devenus tout blancs avec l'arrivée de l'hiver, ils réclameraient plus de neige.

La forêt, elle, si elle pouvait s'exprimer, nous demanderait à l'approche de Noël de pratiquer la coupe des arbres de Noël sans gaspillage.

La première glace résiste aux coups de soleil... bravo!

On a établi que 40% à 50% des accidents de la route ont directement ou indirectement pour cause l'alcool.

Soyons donc prudents, gare à l'auto-bouteille.

Nos pauvres, nos miséreux, nos malades et nos infirmes ont droit à leur part de bonheur en cette Fête de la renaissance du Dieu-Rédempteur, né dans une pauvre étable. Faisons en sorte qu'il y ait du soleil dans leur coeur ce jour-là, du bonheur dans leur vie, dans la vie des membres de leur famille aussi.

Sapins et épinettes s'en font-ils passer des épinettes, par les pins et les arbres artificiels, cette année!

Lorsqu'à cause de la colère, de la terreur ou de la gêne, le feu monte à la figure, ces artistes de l'écran nous permettent de mieux comprendre leur caractère.

L'ÉCHO
FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE
RÉGIONAL fondé en 1929
et publié le mardi matin

Rédaction-Administration
5040 Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
G6B 2G5 - Tél.: (819) 583-1630

MEMBRE
des HEBDOS A-1
des HEBDOS du CANADA
et de l'AUDIT BUREAU
OF CIRCULATION

Présidente
Mme L.-Philippe Poulin

Directeur-Général
Gaëtan Poulin

Directeur de l'information
Rémi Tremblay

Journalistes
André Campeau
Rémi Tremblay

Conseillers-publicitaires
Gaëtan Poulin
Rémi Tremblay

Secrétariat:
Administration
Publicité-Abonnement
Lorraine Poulin
Lise Paradis
Violette Savard
Suzanne Poulin
Danielle Poulin

ABONNEMENT

CANADA
1 an 17,00 \$
2 ans 30,00 \$

ÉTATS-UNIS
1 an 47,00 \$

Courrier de 2e classe
Enregistrement no 1148

Toute reproduction de textes
annonces ou photos est interdite
sans autorisation spéciale

MONTAGE:
Multi-Concept
Ronald Martel Inc
Sherbrooke

IMPRESSON:
Communications
des Cantons Inc
Sherbrooke



Mme Jeanne G. Bédard

Commission scolaire Lac-Mégantic Mme Jeanne G. Bédard reportée à la présidence

(AC) — À la dernière session régulière du Conseil des commissaires de la CSLM, tenue le 25 novembre dernier, Mme Jeanne G. Bédard a été réélue par acclamation à la présidence alors que M. Jules Latulippe a été élu à la vice-présidence, poste occupé jusque là par le commissaire Gilles Gagnon.

Par ailleurs, suite au retrait du commissaire Fernand Gosselin, M. Rock Couet a fait son entrée au sein du comité exécutif aux côtés

des autres commissaires réélus, MM. Jules Latulippe et Daniel Lambert ainsi que Mme Louise Denis. Ce même comité doit se réunir

ce soir pour élire celui ou celle qui accèdera à la présidence.

Pour Mme Bédard qui avoue qu'elle aurait été

prête à céder la présidence, la relève se laisse désirer. "Les remplaçants sont là mais la relève n'est pas pressée de prendre ma place. Toutefois, ma réélection par acclamation me fait chaud au cœur et prouve qu'on a encore confiance en moi, ce pourquoi je m'implique de-

M. Jules Latulippe la seconde à la vice-présidence...

puis maintenant plus de dix ans..." dit-elle. Avec l'intégration des niveaux primaire et secondaire, la présidente dit comprendre que les autres commissaires hésitent à accepter ce poste, considérant le temps qu'il faut y consacrer.

Des vacances de Noël sensass!

Claire Pimparé à Lac-Mégantic le 21 décembre

Les vacances de Noël débiteront indéniablement sur un bon pied avec la présentation du spectacle de Claire Pimparé, au gymnase du centre Mgr Bonin, le 21 décembre à 14h00, un bel après-midi d'enfants organisé conjointement par le club Richelieu de Lac-Mégantic et l'Association des marchands du Carrefour.

"C'est comme un cadeau qu'on veut faire aux enfants, dit Claire, plus qu'un cadeau, un super cadeau comme ils n'en ont jamais reçu!". Bien connue pour son rôle de Passe-Carreau dans la série télévisée pour enfants "Passe-Partout", Claire Pimparé a préparé tout un spectacle d'animation qui promet d'amuser les 800 personnes qui prendront part à l'événement de Noël.

La collaboration de la ville de Lac-Mégantic a permis de fixer le prix d'entrée à un taux réduit de 3\$ par personne. Pour les organisateurs, MM. Yves Gilbert et

Michel Tardif, l'intention était d'offrir vraiment un spectacle de qualité aux enfants qui ont eux aussi leurs propres idoles qu'ils rêvent de voir en personne. D'autant plus qu'après la présentation, Claire entend bien passer plusieurs minutes à signer des othographes et se faire photographier en compagnie de ses meilleurs amis. Dans l'immense gymnase du Centre, aucune chaise ne sera installée afin de ne pas nuire aux danses et aux jeux prévus dans le spectacle, auxquels seront conviés les petits!

Il importe donc de réserver le plus tôt possible votre



Sur la photo, M. Jeannot Hallée, prés. de l'Ass. des marchands du Carrefour, reçoit Claire Pimparé à Lac-Mégantic: le fruit d'une collaboration de Michel Tardif (ville de Lac-Mégantic) et Yves Gilbert (photo l'Écho)



Claire Pimparé à Lac-Mégantic: le fruit d'une collaboration de Michel Tardif (ville de Lac-Mégantic) et Yves Gilbert (photo l'Écho)

place en vous procurant vous billets chez l'un ou l'autre des marchands du carrefour Lac-Mégantic, puisque les billets sont en quantité limitée (800). Advenant une vente rapide des billets, il n'est pas

impossible qu'une deuxième représentation soit organisée

Un cadeau magnifique pour Noël, qu'on a point besoin d'emballer!

Pour venir en aide aux patients en phase terminale...

Former des bénévoles pour soulager... et non guérir!

Accompagner jusqu'à la mort un patient en phase terminale, voilà sûrement une des expériences les plus bouleversantes dans la vie d'un individu. La douleur est d'autant plus vive que l'impuissance qui habite les proches de la victime semble s'étendre aussi à nos institutions, à notre société, tous deux incapables dans ces cas de réagir à la mort pour en soulager un à un les symptômes.

A la rigueur, notre société consacre tellement de ressources à combattre la maladie sous toutes ses formes qu'une fois la mort rendue inévitable, on a omis de l'humaniser pour la rendre dans la mesure du possible "vivable". Sous la forme du constat d'échec, on s'est réduit nous-mêmes à la passivité.

Au Québec, on dénombre actuellement quelque 500,000 cancéreux dont 30 à 40 de ces malades

décèdent chaque jour alors que quotidiennement, de 40 à 60 nouveaux cas sont découverts. Au total, ce sont 20,000 nouveaux cas qui émergent chaque année.

Sous la force de ces statistiques toujours grandissantes, les gens se prennent de plus en plus en main en créant, par exemple la Résidence Catherine de Longpré à St-Georges de Beauce, le premier centre de soins palliatifs en région. De

concert avec cette nouvelle institution, des bénévoles toujours plus nombreux acceptent de recevoir une formation spécifique qui leur permettra de soutenir les victimes et les familles touchées par la maladie incurable.

A Lac-Mégantic, Mme Gisèle Cloutier entend mettre sur pied pareil groupe de bénévoles pour agir directement dans la région auprès de ceux qui vivent la douloureuse épreuve d'une maladie en

phase terminale.

Soulager

Les soins palliatifs visent en fait à soulager, plutôt qu'à guérir. La maladie étant terminale, il n'est plus question dans ces cas d'instituer des traitements à visée curative et "l'acharnement thérapeutique" n'a plus sa place.

Dans un centre comme celui de St-Georges de Beauce, le but poursuivi par l'équipe de soins et par les bénévoles est de permettre au mourant de vivre ses derniers moments de vie dans la dignité et d'aider ce dernier ainsi que sa famille à accepter cette fatalité.

Dès lors, les bénévoles ont une place de choix puisque mieux que quiconque, ils apportent une présence réconfortante auprès du patient, ils remplacent occasionnellement les membres de la famille auprès du malade, à la maison ou au centre et ils fournissent sous plusieurs formes une aide précieuse au mourant qui a besoin d'être secondé dans son propre cheminement.

Soulager la douleur, lutter contre la solitude, apporter de la compréhension, de l'amitié, de la tendresse et de la chaleur humaine, soutenir et réconforter le malade et la famille et même, assurer le retour et maintenir à domicile lorsque possi-

ble, autant de rôles qui sont dévolus à celui qui daigne s'arrêter à la douleur des autres. Pour obtenir plus d'in-

formations sur la formation prochaine d'un tel comité de bénévoles, contactez Mme Gisèle Cloutier à 583-4619.

Bar de danseuses nues à Lac-Mégantic

La ville se fera entendre aux auditions

(AC) — Dans le différend qui l'oppose aux propriétaires du Carsol, rue Salaberry, M. Carol Bilodeau et Mme Solange Boulet, la ville de Lac-Mégantic a mandaté son procureur Me André Turgeon afin qu'il défende l'opposition de la municipalité quant à la délivrance d'un permis de bar avec danseuses et projection de films.

L'audience aura lieu au Palais de justice de Sherbrooke, le 17 décembre prochain, devant la Régie des permis d'alcool du Québec. Comme le précise l'avis, la municipalité aura à faire valoir le bien-fondé de son opposition, à l'effet que la délivrance du permis demandé serait contraire à

l'intérêt public ou encore nuirait à la tranquillité publique.

Il faut se rappeler que le conseil municipal avait unanimement endossé une pétition de 1 133 noms en s'opposant à l'émission d'un permis de bar avec danseuses nues dans le quartier sud de Lac-Mégantic.



Le conseil municipal tenait sa dernière assemblée régulière lundi dernier, présidée par le maire Jean-Guy Cloutier, à laquelle assistaient les conseillers Guy Theberge, Lisette M. Vachon, Fernand Grenier, Serge Latulippe, Germain Lessard et Serge Jacques, appuyés dans leurs délibérations du directeur-général Denis Roy, du greffier Jean Perreault et du trésorier Jean-Yves Gagnon.

Avis de motion: Les échevins Jacques, Grenier et Theberge ont donné leur avis de motion initiant le dépôt prochain de règlements ayant pour but d'amender le règlement 508 régissant la cueillette de vidanges dans la municipalité et le règlement 608 régissant les services d'aqueduc et d'égouts de Lac-Mégantic. De plus, le conseil déposera bientôt le règlement qui imposera les diverses taxes, impositions et compensations à être perçues par la ville en 1987.

Revi-Centre: Dans le cadre des travaux du programme ReviCentre, le conseil a adopté le versement no.3 du décompte progressif au montant de \$189,623.56 à la firme Laval Construction (1980), exécutant de projet. Les dernières interventions ont trait à la pose de bacs à fleurs, du système de son et à l'ajustement final de l'angle des réverbères. (Theberge/Grenier). De plus, en informant Hydro-Québec des modifications effectuées au nombre de luminaires du centre-ville, le conseiller Grenier a proposé que les vieux luminaires de la partie renouée du Boulevard des Vétérans soient enlevés dans les plus brefs délais. (Jacques/Lessard).

Village Culturel De L'Estrie: Ayant déjà accueilli l'une des premières éditions du Village Culturel de L'Estrie en ses murs, la ville de Lac-Mégantic a tenu à réitérer son appui financier à la Corporation en charge de l'organisation de l'événement en souscrivant la somme de \$75.00 à titre de contribution. (Latulippe/Vachon).

Pompiers Volontaires à l'essai: MM. Pierre Boule Jr. et Claude Plante ont été reconnus pompiers volontaires à l'essai par le conseil de ville de Lac-Mégantic. (Jacques/Theberge).

Renaturalisation des rives du Lac Mégantic: A la demande de l'Association pour la Protection du Lac Mégantic, la Ville entend étudier diverses recommandations qui lui seront formulées par ses services

(Suite à la page A-8.)

Prendre son avenir bien en main "L'orientation, ce n'est pas de l'improvisation... je m'informe!"

Pour une deuxième année consécutive, les étudiants des niveaux IV et V des secteurs général et professionnel ont pu profiter d'une journée complète consacrée à leur orientation, mardi dernier, à la polyvalente Montignac.

Instaurée par la conseillère d'orientation, Mme Angelle Turcotte, et par les professeurs d'éducation au choix de carrière, MM. Roger St-Amant et Armand Paquet, cette expérience réunissait pas moins d'une vingtaine d'institutions et organismes venus étaler les différents services qu'ils sont en mesure d'offrir aux finissants du secondaire.

Chacun des intervenants a pu présenter les spécificités de l'organisme, d'une façon plus succincte en début de matinée, question d'attirer le plus d'étudiants possibles à chaque atelier rotatif tenu au cours de la journée.

Comme le précise Roger St-Amant, cette journée, sous le thème "L'orientation, ce

n'est pas de l'improvisation... je m'informe!", veut offrir à l'étudiant l'opportunité véritable de prendre son avenir en main en allant chercher toute l'information qu'il a besoin pour faire ses choix.

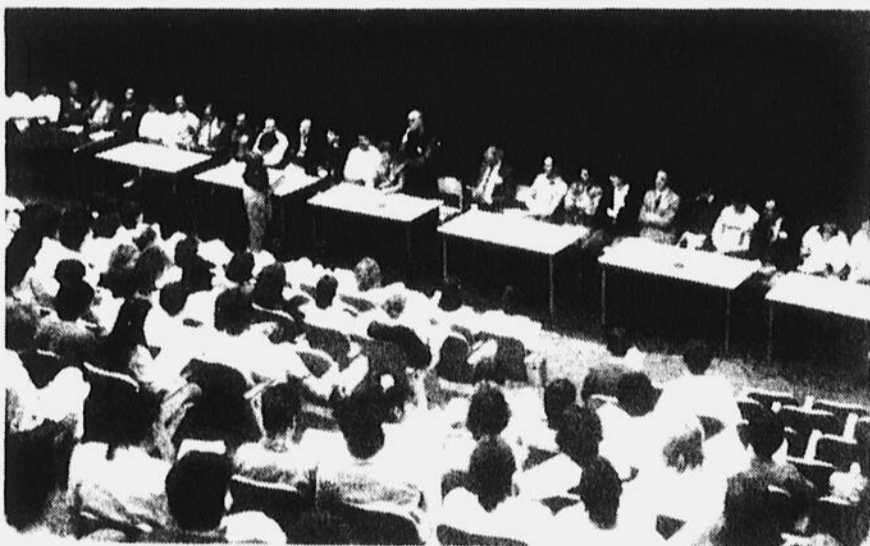
Armand Paquet renchérit en expliquant qu'une pareille expérience aidera grandement à démystifier l'ensemble des débouchés offerts après le secondaire, tout en le sécurisant dans ses choix.

Et le moment était on ne peut plus propice puisque dès les premiers mois de 1987, la plupart auront à déterminer concrètement le choix de leur école professionnelle ou leur institution d'enseignement collégial.

Sur la photo ci-contre, les différents intervenants invités ont présenté leur institution à tour de rôle, aux étudiants en quête de 5 ateliers particuliers, offerts au cours de la journée. En bas, à gauche,

Mme Louise Cloutier, représentante du campus Notre-Dame-de-Foy de Cap-Rouge, a livré toute l'information relative à l'institution qu'elle représente et à droite, le triumvirat de cette journée:

Armand Paquet et Roger St-Amant, professeurs d'éducation au choix de carrières et au centre, Mme Angelle Turcotte, conseillère d'orientation à Montignac.



Semaine de sensibilisation à l'interdiction de fumer

Nouveau règlement sur l'usage du tabac au C.H. Lac-Mégantic

L'interdiction de fumer à l'hôpital n'est pas nouvelle. Mais la bienveillante tolérance manifestée jusqu'ici a donné droit à des abus auprès du personnel, des bénéficiaires et des visiteurs. Avec l'entrée en force d'un nouveau règlement sur l'usage du tabac au C.H. Lac-Mégantic, le 1er janvier prochain, la direction de l'institution entreprend cette semaine une campagne de sensibilisation portant sur les méfaits de la cigarette.

André Campeau

Considérant que l'usage du tabac constitue un risque pour la santé, à la fois de ceux qui fument et de ceux qui partagent le même environnement, cette pratique apparaît donc incompatible avec

la mission d'un centre hospitalier qui est de promouvoir la santé et de guérir la maladie.

Voilà la prémisse qui a réuni les membres du conseil d'administration, le 4 novembre dernier, autour de la nécessité d'adopter un nouveau règle-

ment qui irait dans la foulée de la loi 84, adoptée par le gouvernement du Québec en juin dernier, et ayant trait à la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

Zones permises

"Il faut comprendre qu'il n'est pas question

de partir en guerre contre les fumeurs mais on cherche plutôt à fournir aux non-fumeurs la protection à laquelle ils ont droit tout en incitant les fumeurs à réduire, sinon cesser leur consommation de tabac" explique le directeur-général de l'institution, M. Raymond Lacroix.

Sans conteste, le succès d'un pareil règlement ré-

side dans le respect des zones désignées où il est permis de fumer.

Pour le personnel et les médecins: à la cafétéria, au fumoir du bloc opératoire et dans les bureaux privés (à la discrétion de l'occupant).

Pour les bénéficiaires: dans la salle de séjour (fumoir) de l'un ou l'autre des étages (du C.H. Lac-

Mégantic ou de l'Hôpital Frère André) et exceptionnellement dans la chambre, selon l'état du malade.

Alors que les visiteurs fumeurs devront se limiter au hall d'entrée du Centre Hospitalier (rez-de-chaussée) et aux salles de séjour de chaque étage.

Infractions et sanctions

Les chefs de services et les responsables de secteurs d'activités sont mandatés de s'assurer de l'application du règlement dans chacun de leurs services respectifs.

Les personnes contrevenant à la règle sont passibles de sanctions prévues

à l'article 27 de la loi 84, soit des amendes de \$20 à \$200. Le cas échéant, le directeur des services auxiliaires se voit conférer les pouvoirs d'un agent de la paix et les amendes qu'il pourrait percevoir seraient probablement versées à la Fondation du C.H. Lac-Mégantic.

S'il a réduit considérablement sa consommation de tabac ces derniers temps, M. Lacroix ne cache pas que l'adoption d'un nouveau règlement et les réactions positives qu'il suscite pourraient l'amener, dans un proche avenir, à montrer lui-même l'exemple et cesser définitivement de fumer.



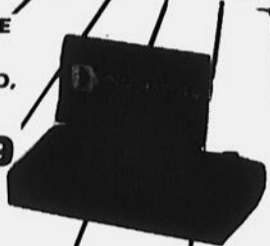
Des cadeaux pour toute la famille

\$200^{*} GRATUIT



CHARGEUR DE BATTERIES AA, AAA, C, D, 9 volts

23⁹⁹



TÉLÉPHONES Disponibles en plusieurs couleurs et modèles

À PARTIR DE 39⁹⁹



KRACO KP6005C TÉLÉPHONE SANS FIL

139⁹⁹



LIQUIDE DE NETTOYAGE ET DE PRÉSERVATION POUR DISQUES

39⁹⁹



KRACO Détecteur de radar

199⁹⁹

LLOYD'S L-813 Vidéo lecteur VHS

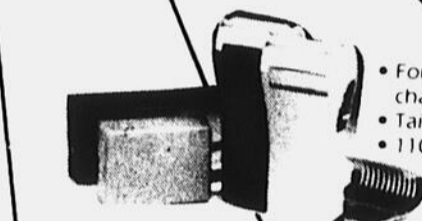
299⁹⁹



SENNHEISER HD-40 ÉCOUTEURS 20 À 18 KHZ \$39⁹⁵

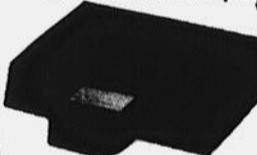


ÉTUI POUR VIDÉOCASSETTES VHS ou BÉTA 10/29⁹⁹

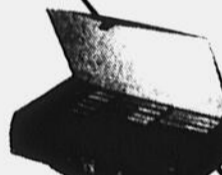


RM 2530 - RASOIR • Fonctionnement double AC ou chargeur • Tailleuse retractable • 110/220 volts 44⁹⁹

COFFRET pour cassettes audio (24) 14⁹⁹



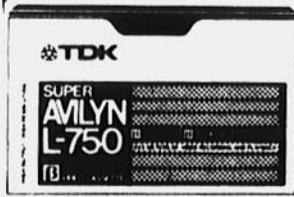
MALLETES pour cassettes audio (24) 12⁹⁹



ROSTECH RF-280 Émetteur UHF, permet l'émission à partir de votre vidéo du signal sonore et visuel à tous vos téléviseurs et ceci, sans fil 99⁹⁹

99⁹⁹

3/19⁹⁹ L-750



10/19⁹⁹ D-90



10/29⁹⁹ SA-90



2⁹⁹ AD-90



PANASONIC RN-107 MAGNÉTOPHONE (DICTOPHONE) MICRO

Deux vitesses Microphone incorporé

\$79⁹⁵



PHONOGRAPHE

BRYSAI (6 à 12 ans)

\$29⁹⁵



A partir de 19⁹⁵ Coffret de rangement pour disques compact laser

NORTRONICS • Solution liquide



• Cassette VHS auto-nettoyante sans abrasif 29⁹⁹

29⁹⁹

Panasonic

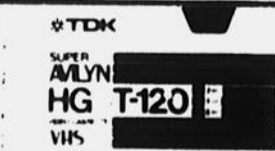
CHAÎNE STÉRÉO complète



COMPRENANT

- Tuner analogue
- Amplificateur
- Magnéto-cassette double (copieur)
- Table tournante
- Enceintes 2 voies
- Meuble SGD-10

\$399.



3/29⁹⁹ T-120 HG



• CRÉDIT DISPONIBLE

• MISE DE CÔTÉ

VENTE ET INSTALLATION DE RADIOS D'AUTO ET D'ANTENNES PARABOLIQUES



LOCATION DE DISCOMOBILE

Quantité limitée - Premier arrivé, premier servi
Les photos/illustrations peuvent différer des articles offerts.
Certains modèles peuvent être des démonstrateurs.

Tous les modèles ne se retrouvent pas nécessairement dans tous les magasins.

ST-GEORGES

Carrefour St-Georges - 228-1162

LAC MÉGANTIC

Carrefour Mégantic - (819) 583-5244

ST-GEORGES

Place Centre-Ville - 227-4285



Location de films système-vidéo et disques compacts laser

OUVERT 7 JOURS + 7 SOIRS



234 donneurs à la clinique de sang Richelieu

(AC) Quelque 234 personnes ont fait don de leur sang, jeudi dernier, à la clinique de sang Richelieu organisée en dernière minute, ce qui constitue un franc succès à la fois pour la Croix-Rouge et pour l'organisme méganticois.

De fait, la collecte de sang, non prévue à l'itinéraire de la Croix-Rouge, permettra d'éviter toute pénurie de sang durant la période des Fêtes. Lors de leur dernier passage à Lac-Mégantic, les membres du personnel de la Croix-Rouge étaient repartis avec 226 chopines de sang, sur un objectif de 250.

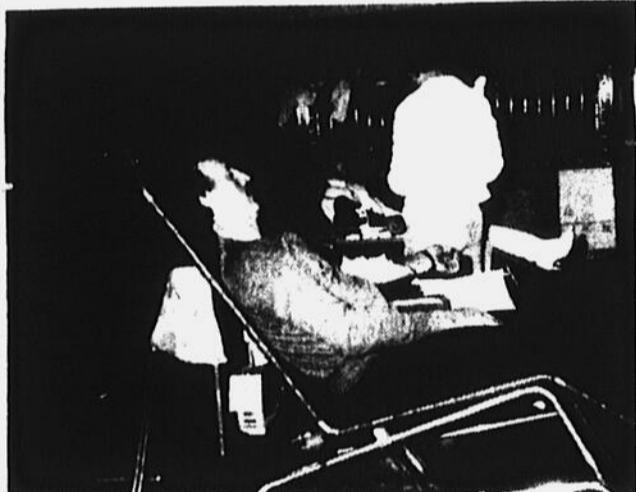
Considérant l'ouverture des magasins, une organisation tardive et les conditions climatiques fort difficiles, le président Richelieu, François Lavallée, s'est dit fort satisfait et heureux des résultats de la collecte, même si l'objectif de 250 n'a pas été atteint.

"Il faut noter la présence de plusieurs donneurs des municipalités environnantes et fait important pour la Croix-Rouge, de 30 à 35% des participants sont de nouveaux donneurs qui viendront remplacer la clientèle fidèle... mais vieillissante" note-il.

En fin d'après-midi, jeudi dernier, 103 personnes avaient fait don de leur sang alors qu'en soirée, 131 autres donneurs se sont présentés au centre Mgr Bonin.

Ci-contre, nous reconnaissons dans l'ordre Mme Suzanne Lachance, infirmière, M. Yves Lacasse, donneur pour une quatrième fois, M. François Lavallée, président du club Richelieu et organisateur, ainsi que M. Maurice Bolduc, organisateur de la Croix-Rouge pour l'Est du Québec.

(photo l'Écho)



(Suite de la page A-6.)

techniques à l'effet de reboiser autant que faire se peut les terrains appartenant à la municipalité, sur le pourtour du lac.

Location d'un camion: Suite à un bris majeur de l'un des camions de la municipalité, le conseil municipal s'est vu dans l'obligation de louer un nouvel engin au prix de \$1,000 par mois du Centre du Camion Amiante Inc. De l'avis du trésorier, l'achat d'un nouveau camion est à envisager et la longueur des démarches en ce sens fait que la présente location sera nécessaire pour au moins quelques mois. (Lessard/Jacques).

Soumissions publiques: Les élus ont accepté la plus basse soumission reçue pour la fourniture de tuyau de béton armé pour le prolongement de la rue Président Kennedy dans le parc industriel, l'offre de Gosselin, division de Ciment St-Laurent Inc. au prix de \$12,-314.85, livrée à Lac-Mégantic. (Jacques/Lessard). De plus, parmi les trois offres reçues, la Ville a accepté la proposition de Terrafix Ltée quant à la fourniture d'une membrane géotextile au prix de \$3,815.00, livrée à Lac-Mégantic. (Théberge/Lessard)

Défi Crownvie: Considérant que l'organisation et la tenue des Jeux du Québec à Lac-Mégantic, l'été prochain, vont canaliser une bonne part de l'énergie des bénévoles, le directeur-général Denis Roy a proposé aux conseillers de remettre à 1988 la participation de la Ville au Défi «Crownvie Participation.»

Grand fond de l'Estrie: M. Yves Gilbert, ex-président du Grand Fond de l'Estrie, a causé une heureuse surprise aux conseillers municipaux en leur remettant, lundi dernier, un chèque de \$2,000 à titre de remboursement d'une partie du prêt de \$5,000 qui avait été accordé antérieurement par la municipalité, sans intérêt. En pleine période de confection de budget, toute nouvelle entrée d'argent est favorablement accueillie par les autorités municipales...

Remerciements: Par voie de résolution, le conseil municipal a tenu à remercier la MRC du Granit pour l'assistance technique fournie au cours de la dernière année par M. Gilles Blais, relativement aux installations septiques de la municipalité. (Théberge/Grenier)

Le club Optimiste de Woburn La Semaine d'appréciation de la jeunesse

Le club Optimiste de Woburn a voulu, cette année, encore, souligner la Semaine d'appréciation de la jeunesse en organisant diverses activités avec la participation des élèves du niveau primaire, des professeurs et des parents.

Les membres du comité responsable, composé de Gérald et Françoise Périnet, Lise et Bertrand Audet, Sylvie Dallaire, secondée par le président Jean-Paul Fontaine, ont oeuvré ensemble à rendre cette semaine agréable et intéressante pour tous. Ils veulent ainsi souligner l'importance que notre club accorde à l'implication dans le vécu quotidien; de notre jeunesse locale.

Dès lundi, Gérald Périnet s'est adressé aux élèves en leur expliquant le pourquoi d'une semaine retenue spécialement pour eux. Les clubs Optimistes veulent ainsi démontrer leur intérêt pour la jeunesse, leur foi en ces jeunes qui deviendront les meneurs, les dirigeants

de notre société de demain. Qu'ils apprennent à s'intégrer, à développer un esprit civique solide, c'est le vœu de chacun.

Pendant toute cette semaine, les jeunes furent encouragés à être actifs, à participer. Deux messes furent animées par les élèves qui servirent et firent les lectures. Le célébrant fut élogieux envers des jeunes pour leur volonté de vivre leur foi. Il félicita les clubs Optimistes pour leur travail. Il s'est dit bien content de voir ces jeunes s'impliquer au point de vue social et il continue en affirmant que l'Église a besoin de jeunes, la relève.

Toute la semaine, on demanda que chaque classe choisisse quatre élèves méritoires pour les distinctions suivantes:

- politesse - modèle - meneur positif - comportement.

Le président du club, Jean-Paul Fontaine, présenta des certificats de mérite aux élèves suivants:

Maternelle:

1. Hélène Lessard
2. Arielle Fortier
3. Daniel Lavoie
4. Mélissa Turcotte

1ère année:

1. Éric Vachon
2. Natalie Chouinard
3. Maxime Labrecque-Audet
4. Annie Roy

2e et 3e années:

1. Karine Moisan
2. Mélissa Turgeon
3. Jean-François Pépin
4. Daniel St-Hilaire

3e et 4e années:

1. Mélanie Rousseau
2. Charles Fontaine
3. Éric Blais
4. Caroline Chouinard

5e et 6e années:

1. Isabelle Vachon
2. Sylvie Carrier
3. Edith Gosselin
4. Luc Vallerand

Lors de l'assemblée mensuelle régulière, le conseil

municipal décréta que la semaine du 17 au 21 novembre serait considérée officiellement "la Semaine d'appréciation de la Jeunesse", dont il fut des plus approprié que le président invite chaque récipiendaire du certificat de mérite à signer le livre d'or de la municipalité.

Pour clôturer les activités,

on présenta un film pour tout ce petit monde et ils dégustèrent pop-corn et liqueurs offerts gracieusement par Breuvages Mégantic.

C'est ainsi que le club Optimiste tient à féliciter tous les élèves de leur participation. Bravo à tous!

Claire Dumont



Le président du club Optimiste de Woburn, M. Jean-Paul Fontaine, a remis un certificat honorifique à chacun de ses élèves, dans le cadre de cette semaine de l'Appréciation de la Jeunesse.



Le Noël des enfants se déroulera le 13 décembre prochain, veuillez inscrire vos enfants le plus vite possible. Il en coûte \$6 par famille pour les enfants âgés entre 0 et 6 ans.

Nous aurons notre souper de la présidente le 9 janvier prochain. Les billets sont dès maintenant en vente au coût de \$5 et au cours de la soirée il y aura échange de cadeaux pour celles qui souscriront au tarif de \$5.

Nos cartes sont toujours en vente au même prix que l'an dernier, avec l'assurance, et il importe de se la procurer avant le 1er janvier prochain pour que l'assurance soit encore valide.

Il y aura assemblée générale le 7 décembre: nous vous y attendons! Toutes celles qui ont changé d'adresse depuis le début de 1986 doivent nous fournir dans les plus brefs délais leurs nouvelles coordonnées.

Antoinette Forest.

Au club Optimiste de Audet

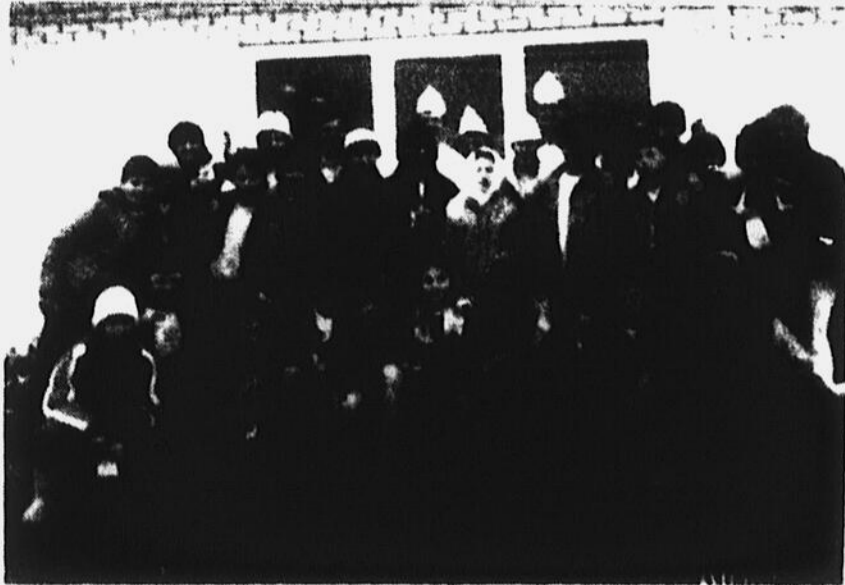
La Semaine d'appréciation à la jeunesse

Le club Optimiste de Audet a souligné d'une façon toute particulière la Semaine d'appréciation à la jeunesse, du 10 au 14 novembre dernier. Les jeunes de la municipalité ont visité les industries locales de transformation du bois, soient Les Bois Ouvrés de Audet, dont M. Jean-Paul Bégin est le propriétaire, et Artisanat Audet dont les propriétaires sont MM. Arnold et Adrien Lacasse.

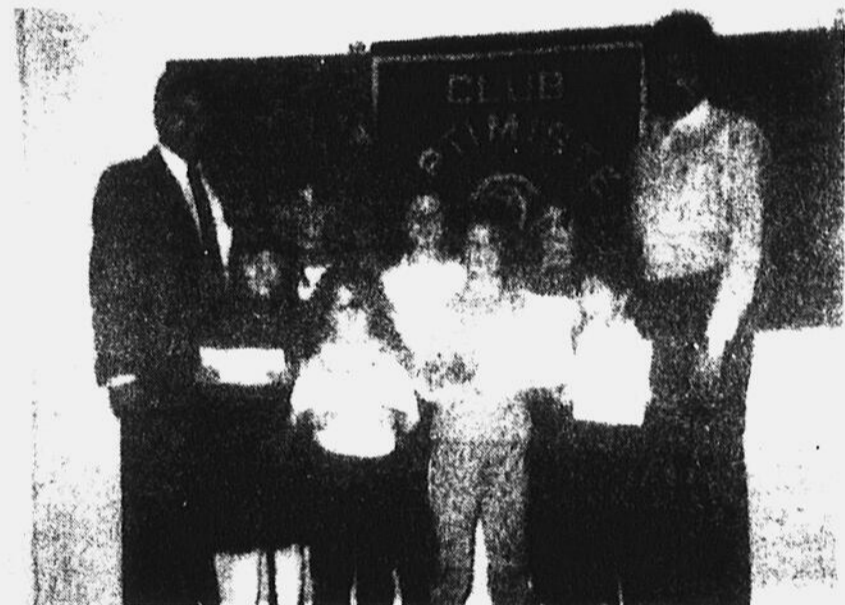
Puis les élèves ont également visité le poste de la Sûreté du Québec à Lac-Mégantic et la Fromagerie La Chaudière, propriété de M. Vianney Choquette. Les enfants ont beaucoup apprécié leur visite à chacun de ses deux endroits, ayant appris quelque chose d'intéressant de la bouche de MM. Choquette et du caporal Poisson.

Puis, à l'issue d'un concours de dessin et d'un tirage au sort parmi les participants, les gagnants se sont mérités une plaque-souvenir optimiste et un certificat.

Nous tenons à remercier les représentants de chacun des endroits visités de leur grande collaboration, le personnel de l'école et les membres qui, tous ensemble, ont fait le succès de cette semaine. Les responsables étaient M. et Mme Miguel Duquette, Jocelyne P. Vallerand et Céline L. Lapiere.



Le groupe d'élèves a bien apprécié sa visite à la Fromagerie La Chaudière.



Sur la photo, M. Guy Vachon, dir. de l'école et M. Miguel Duquette, directeur Optimiste, en compagnie des jeunes: Martin Boucher, Nancy Quirion, Caroline Therrien, Geneviève Bilodeau, Mélanie Grégoire, Jean-François Vallerand et Annick Nadeau.

Pas de hausse de taxes à Stratford

En livrant son rapport sur la situation financière de Stratford, le maire Léo-Paul Couture a précisé qu'il n'y aurait pas de hausse de taxes pour les contribuables de l'endroit et que le millin restera sous la barre du dollar, à .95¢ du 100\$ d'évaluation.

Selon lui, le taux de la taxe foncière est on ne peut plus acceptable, compte tenu des réalisations qui ont vu le jour cette année à Stratford: acquisition d'une bâtisse pour en faire un centre communautaire, aménagement d'une plage publique et du Domaine Aylmer (participation municipale de 40 000\$ sur un projet total de 420 000\$).

En sachant fort bien que des

services additionnels se répercutent directement sur le taux de la taxe foncière, le maire Couture entend prioriser les projets qui assureront le maximum de développement pour sa municipalité, soit la création du centre communautaire, la confection de plans et règlements d'urbanisme, développement d'activités de villégiature et d'aménagement industriel.



M. Léo-Paul Couture, maire de Stratford (photo l'Écho)

AU SERVICE
de la collectivité
Les professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

POUR ASSURER LE MEILLEUR CHEMINEMENT DE VOTRE DEMANDE DE PRÊT ET BOURSE

Vous êtes étudiante ou étudiant et vous pensez faire une demande d'aide financière? Évidemment, vous souhaitez que votre demande chemine sans accroc pour en avoir des nouvelles le plus rapidement possible.

Voici les conseils que vous adressent à ce sujet les professionnelles et professionnels du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

- Respectez les dates limites d'envoi du formulaire de demande de prêt et bourse: le 30 juin pour celles et ceux qui font une première demande, le 31 mai pour celles et ceux qui ont déjà obtenu de l'aide financière, le 31 janvier pour celles et ceux qui s'inscrivent à la session d'hiver.
- En outre, rappelez-vous que les demandes étant traitées dans l'ordre de leur réception au Ministère, plus tôt vous ferez parvenir votre formulaire, plus tôt il sera traité.
- Lisez attentivement le guide, conformez-vous soigneusement aux instructions et fournissez toutes les pièces justificatives demandées. Dans certains cas, on vous demande les originaux des documents: respectez cette exigence et, au besoin, demandez qu'on vous les retourne après étude de votre dossier.
- Faites plus particulièrement attention en inscrivant votre code permanent d'étudiante ou d'étudiant et votre code postal. Fournissez une adresse de correspondance et un numéro de téléphone où on peut facilement vous joindre.
- Avant de vous déclarer « indépendante ou indépen-

dant » de vos parents, assurez-vous que vous répondez bien aux exigences de cette définition.

Selon les critères du programme de prêts et bourses, seules les caractéristiques suivantes permettent d'être considéré « indépendante ou indépendant » de ses parents:

- avoir obtenu 90 crédits à l'université;
- avoir été « hors de l'école » pendant deux ans (sur le marché du travail ou en chômage);
- être orpheline ou orphelin;
- être mariée ou marié;
- vivre en union de fait avec un enfant à charge.
- Comme le certificat de prêt est envoyé au responsable de l'aide financière dans les établissements d'enseignement, il est très important que vous indiquiez clairement le nom et l'adresse de l'établissement où vous avez choisi de vous inscrire, et non pas les deux ou trois établissements où vous avez fait des demandes d'inscription...
- Si vous avez besoin de renseignements ou si vous voulez vous informer du cheminement de votre demande, adressez-vous à la personne responsable de l'aide financière de l'établissement où vous êtes inscrits. Parce qu'il y a près de 35 000 demandes de renseignements par année adressées direction générale d'enseignement aux étudiants à Québec, les lignes téléphoniques sont très peu souvent libres. Votre responsable local de l'aide financière peut par contre communiquer plus facilement avec cette direction. Passez par lui: vous sauvez du temps!



Maryse Lacroix
Coiffeur unisex

SALON CLAUDE
COIFFURE UNISEX
COUPE STYLÉE ADAPTÉE
À VOTRE PERSONNALITÉ

avec ou sans rendez-vous

583-0302

5407 Frontenac - Lac-Mégantic

ASSURANCES
André Lachance

— Carrefour Lac-Mégantic —

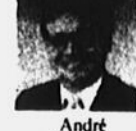
ASSURANCES GÉNÉRALES

Vie - Auto - Feu - Vol - Responsabilité

Ouvert: lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 17h00

jeudi, vendredi: 9h00 à 20h00

583-2406



André Lachance



Salon Thérèse Dubois

R R 2 (Chemin Woburn)
LAC-MÉGANTIC, Québec

Confection sur mesure et réparation

Spécialité "BRASSIÈRES"

Téléphonez pour "RENDEZ-VOUS"

TÉL.: 544-4582

TECHNIQUE NADEAU

Rajeunir et rester jeune
par la Technique Nadeau

CLAUDETTE THERRIEN

583-2592

(763)

(S-2-1985)

Club Optimiste de Ste-Cécile

La semaine d'appréciation à la jeunesse

Comme par les années passées, le club Optimiste de Ste-Cécile a manifesté le désir de souligner d'une façon très concrète la Semaine d'appréciation de la jeunesse, en organisant une foule d'activités: patinage à l'aréna, distribution de pommes et fromage à l'école, choix des "artisans de la paix" et remise de prix aux gagnants et sélection des jeunes les plus serviables, en terminant par une disco.

Le dimanche, pendant la messe, le président a également remis des plaques-souvenirs à ces élèves méritants.



Nos "artisans de la paix": 1ère rangée: Patrick Charland (3e année), Éric Duquette (1ère année), Karine Côté (2e année), Lucette Mathieu (opti-dame), Gaétan Lacroix (6e année), Guylaine Jacques (5e année), Isabelle Roy (4e année), Jean-Marc Fortin (responsable) et David Lapierre (maternelle) qui n'apparaît pas sur la photo.



Distribution de pommes et fromage à l'école



Gagnants des "plus serviables"

1ère rangée: Vickie Fortin (2e année), Mélissa Fillion (maternelle), Caroline Wood (1ère année), Véronique Grégoire (4e année).

2ième rangée: Jean-Marc Fortin (responsable), Véronique Roy (6e année), Manon Duquette (5e année), Martin Gosselin (3e année), Réjean Couture (président).

Pour une expérience de groupe formidable...

Le programme collégial "C'est à ton tour!"

(AC)— Sans rechercher à tout prix l'obtention ultime d'un diplôme d'études collégiales, une vingtaine de femmes de la région consacrent une journée par semaine à l'amélioration de leurs connaissances dans les cadres d'une vie de groupe enrichissante et stimulante.

Unique en Estrie, ce cours collégial qui n'exige aucun pré-requis est dispensé en collaboration avec le Collège de Sherbrooke depuis l'automne 1982. "C'est à ton tour!", c'est d'abord le "bebe" du Centre instructif et récréatif des femmes qui, à cette époque, réussissait à décrocher la décentralisation de services pédagogiques au niveau collégial à l'école Sacre-Coeur de Lac-

Mégantic.

Actuellement, les étudiantes suivent des cours de psychologie et de français à raison de deux cours par session. Comme plusieurs sont mères de famille, l'horaire est calqué sur celui de l'enfant, soit de 8h30 à 15h30.

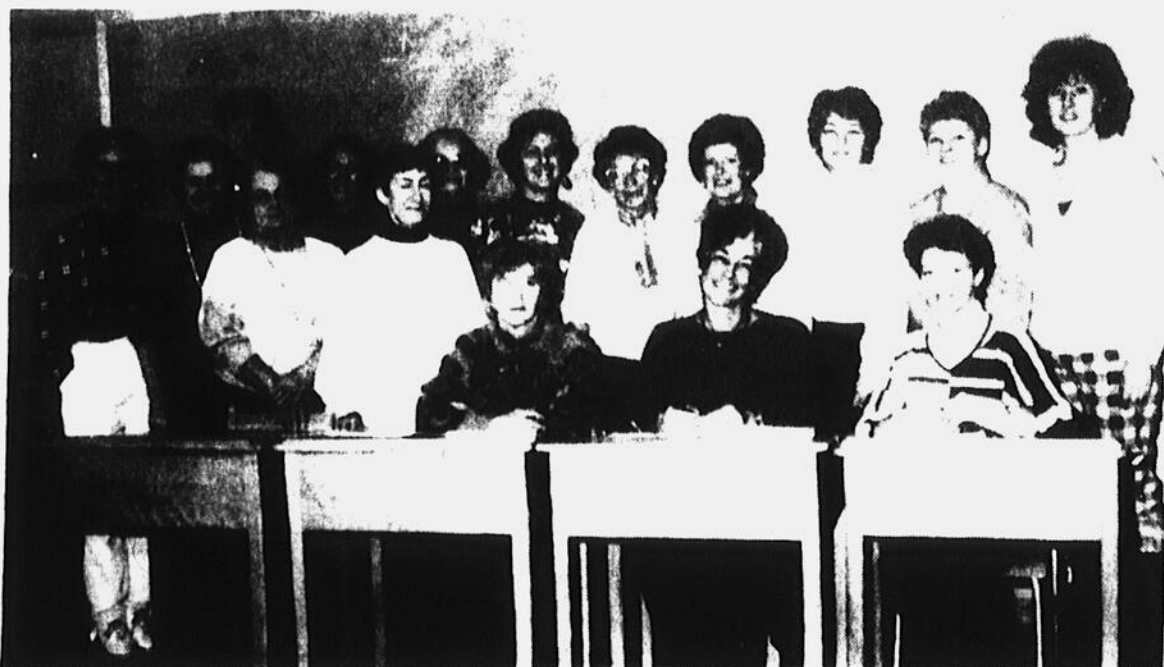
Mais chaque début de session est un combat puisqu'il faut conserver les acquis en inscrivant un minimum de

20 à 25 étudiants par session. "Plusieurs d'entre nous ne sont pas ici uniquement pour le diplôme, mais pour la vie en groupe, le désir d'avoir un but commun et concret, et d'acquérir des connaissances et de l'expérience au milieu de nos semblables!" d'expliquer une des participantes, Mme Reine B. Morin.

Toute personne intéressée à

obtenir plus d'information ou à se joindre au groupe peut contacter Mme Reine Boulanger-Morin à 583-1889.

La nouvelle session débutera en janvier prochain avec de nouveaux cours, permettant ainsi à quiconque de joindre les rangs sans difficulté. Les deux prochains cours offerts: philosophie et initiation à la vie économique.



Les participantes au programme collégial "C'est à ton tour!": (assises), Mmes Clémence R. Campeau, Louise Dupont (professeuse de français) et Claudette Poulin. (Debout) Mmes Louise B. Couture, Gisèle Cloutier, Denise L. Giard, Bibianne B. Lacombe, Martine Gagnon, Réjeanne T. Lessard, Suzanne Lebeau, Diane T. Bureau, Denise Auger, Louise L. Couture, Denise B. Couture, Reine B. Morin et Fabienne Guay. (photo l'Écho)



SPÉCIAL DE LA SEMAINE

• LOTS DE MARCHANDISES RÉDUITS À

50%

PLUSIEURS SPÉCIAUX INTÉRESSANTS EN MAGASIN

20% sur les habits de neige et les manteaux!

Invitation spéciale aux mamans, grands mamans et mairaines. Hâtez vous, le choix est à son meilleur pour vos cadeaux des fêtes.

Plan mise de côté pour les Fêtes.



chez Madeleine
SPECIALITE POUR ENFANTS
5248 Frontenac
Lac-Mégantic
583-2470

ECHO NOMIQUEMENT VÔTRE



**Corporation de
Développement Industriel
de la région de Mégantic inc.**

Le cours-concours

Je vous présente cette semaine un concours très intéressant qui s'adresse à vous qui carressez depuis longtemps l'idée de posséder une entreprise. Pro-Gestion Estrie et la Direction régionale du ministère de l'Industrie et du Commerce vous propose, en collaboration avec divers organismes dont le Commissariat industriel et le Groupe de soutien: Devenez entrepreneur(e)

Objectifs:

- Promouvoir une région plus entrepreneuriale.
- Valoriser le rôle de l'entreprise en tant que créatrice de richesses et d'emplois.
- Proposer une démarche à suivre simple et efficace pour les gens qui veulent se lancer en affaire.
- Démontrer le support disponible en Estrie pour bâtir son entreprise.

Description du projet

Le cours

- Il s'agit d'un cours sur comment devenir entrepreneur(e) s'adressant, par l'intermédiaire de La Tribune, à toute personne intéressée à créer son entreprise.

- Pendant seize semaines consécutives, La Tribune fera paraître une leçon sur deux pages complètes.

- Trois cliniques permettront aux personnes inscrites d'obtenir plus d'informations et de support se rapportant aux thèmes traités dans les leçons.

Ces trois cliniques se décrivent comme suit:

Clinique 1

Suis-je entrepreneur(e)
Samedi le 13 décembre 1986
Collège de Sherbrooke

Clinique 2

De l'idée à un projet structuré
Samedi 24 janvier 1987
Collège de Sherbrooke

Clinique 3

L'entrepreneur(e) et son entreprise
Samedi le 28 janvier 1987
Collège de Sherbrooke

Le concours

Les deux meilleurs plans d'affaires se verront attribuer des bourses d'excellence:

1ère bourse: 10 000\$

2ième bourse: 5 000\$

Le concours

Toute personne intéressée à suivre le cours et à être admissible aux bourses d'ex-

cellence doit compléter un petit formulaire (disponible au Groupe de Soutien) et le faire parvenir avant le samedi 13 décembre avec un chèque ou mandat-poste de 60\$

Attestation

Les participants et participantes à ce cours auront la possibilité de recevoir deux types d'attestation émise par le Collège de Sherbrooke.

1. Attestation confirmant que vous avez suivi le cours(remise à toute personne inscrite ayant assisté à un minimum de deux cliniques)

2. Attestation confirmant que vous avez suivi le cours et déposé un plan d'affaires.

Support

Des personnes-ressources du milieu des affaires seront constamment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous invitons donc à vous inscrire en grand nombre à ce concours ou, du moins, à étudier de près les leçons publiées dans La Tribune.

Industriellement vôtre
Daniel Montambeault

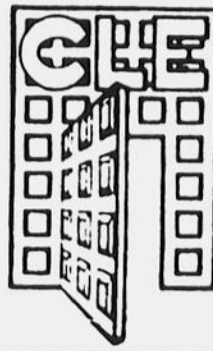
mais qui pourra effectivement être payé dans l'année suivante, de sorte que l'employeur peut déduire ce boni dans son exercice financier de 1986 et le conjoint ne paye l'impôt que dans l'exercice financier suivant, soit celui de 1987, à la condition que le boni soit versé effectivement dans les 180 jours de la date où il a été voté.

A remarquer également que la règle d'attribution concernant les intérêts ne s'applique pas aux prêts effectués à des enfants de plus de 18 ans, de sorte qu'un fractionnement peut être effectué avec les enfants majeurs.

Un prêt peut également être consenti au conjoint pour que celui-ci crée une entreprise, alors il n'y a pas application des règles d'attribution, et également lorsqu'il s'agit d'un prêt pour investissement dans les biens en capital tel que les actions à la bourse.

En conclusion, il peut être encore avantageux d'envisager un fractionnement pour planification fiscale et payer ainsi moins d'impôt.

SOCIÉTÉ



**DE LA
RÉGION DE
MÉGANTIC**

Pourquoi le crédit-bail

On peut se demander, à ce stade, pourquoi une opération de crédit-bail serait-elle plus avantageuse qu'une opération traditionnelle de financement ou de location

La réponse réside essentiellement dans une analyse comparative du profil des flux monétaires de l'alternative de financement (emprunt ou crédit-bail) et dans le coût d'opportunité des fonds.

En effet, l'acquisition d'un bien amortissable au niveau fiscal permet à son propriétaire de réaliser des économies d'impôts en plus, parfois, d'économies résultant de crédits (réductions) d'impôts à l'investissement

Donc, l'entreprise qui finance à terme l'acquisition d'un tel bien profite de ces avantages fiscaux compte tenu du fait qu'elle en est propriétaire. Inversement, une opération de crédit-bail se traduit, pour cette entreprise, par un transfert à un bailleur des avantages fiscaux rattachés au titre de propriété du bien puisque c'est ce dernier qui en est le propriétaire.

Ainsi, une entreprise qui cède de tels avantages fiscaux par une opération de crédit-bail devrait normalement considérer que ses perspectives de projets à moyen terme sont telles qu'elle ne pourrait pas profiter totalement de ces conditions fiscales avantageuses. En conséquence, cette entreprise peut trouver plus favorable de louer plutôt que d'acheter le bien puisque le coût de location peut être inférieur à celui de l'acquisition compte tenu du fait que le bailleur considérera dans l'établissement du loyer les économies d'impôts qui lui sont transférées.

De telles situations se retrouvent dans le cas de PME qui ont un coût d'emprunt ou de financement à terme élevé et dont les perspectives de projet sont insuffisantes pour obtenir tous les avantages relatifs aux allocations de coût en capital (amortissement fiscaux) et aux crédits d'impôts.

Quant aux entreprises plus importantes, elle sont attentives aux variations des taux

d'intérêt et aux frais d'émission des dettes. Ces variables interviendront donc dans la comparaison du coût d'opportunité de l'alternative de financement

Enfin, d'autres facteurs militent en faveur du crédit-bail. Il s'agit, bien sûr, de la problématique du fonds de roulement. Le crédit-bail permet, à l'occasion, d'éviter de gruger des liquidités sans pour autant limiter l'action de financement de l'entreprise, limitations qui apparaissent parfois lors de la

conclusion d'un emprunt obligatoire. Un autre avantage est le risque de vieillissement qui est supporté par le bailleur et non le locataire. Toutefois, mentionnons que les sociétés de crédit-bail ont, généralement, une bonne connaissance du degré de vieillissement des divers actifs de sorte que ce risque se reflète dans le loyer. Il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours un risque que certains locataires ne veulent pas supporter.

Création d'entreprises

On peut toujours s'y inscrire

Par: Daniel Montambeault

Au mois d'octobre dernier, je vous expliquais brièvement ce qu'est "Création d'entreprises" en plus de vous faire savoir que vous aviez à peine quelques jours pour vous y inscrire. Cependant, après quelques discussions avec les directeurs de ce programme, je suis heureux de vous annoncer que vous avez maintenant jusqu'au 19 décembre prochain pour soumettre votre candidature.

Créations d'entreprises???

Création d'entreprise, c'est un cours d'administration d'ordre collégial dispensé à des promoteurs intéressés à créer ou à donner de l'expansion à une entreprise. Ce programme s'échelonne sur 31 semaines à raison de 30 heures par semaine et débutera peu après la période des Fêtes.

De nombreux services

Création d'entreprises met à votre disposition des spécialistes et des praticiens d'expérience (vos professeurs) en: planification, organisa-

tion, comptabilité, contrôle interne, financement, fiscalité, droit des affaires, marketing, production, gestion des ressources humaines, etc.

En plus d'une allocation spéciale de formation, chaque entrepreneur bénéficie de nombreuses commodités visant à faciliter la "période de gestation" des projets tels:

- un local comme bureau d'affaires, des services de secrétariat, téléphone, photocopies, documentation, informatique, etc.

Inscription

Si vous avez un projet en tête et que vous êtes intéressé à suivre ce programme, vous devez vous inscrire pour le 19 décembre prochain. Il s'agit bel et bien là de votre dernière chance pour vous inscrire à ce deuxième programme qui améliorera vos chances de réussite dans l'avenir.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 583-4411

CHRONIQUE NOTARIALE

par Me ANDRÉ VEILLEUX
notaire



Le fractionnement du revenu pour fins d'impôt

Afin de payer moins d'impôts les gens pouvaient, avant le dépôt du budget du 23 mai dernier, faire des prêts au conjoint ou aux enfants de moins de 18 ans et le conjoint et les enfants pouvaient ainsi retirer un revenu d'intérêts qui était imposé entre leurs mains, qui souvent ne générait aucun impôt, puisqu'il s'agissait des seuls revenus des personnes en question.

Depuis le 23 mai 1986, un contribuable qui fait un prêt à de telles personnes doit s'imposer lui-même sur les intérêts, de sorte qu'il n'y a plus aucun avantage pour fins fiscales d'effectuer un tel prêt sans intérêt à son

conjoint ou aux enfants mineurs.

Cependant, il faut se rappeler qu'il est permis de verser un salaire à son conjoint lorsque celui-ci travaille dans l'entreprise familiale, qu'il s'agisse d'un commerce ou d'une entreprise professionnelle.

Naturellement le salaire doit être raisonnable et être équivalent à celui qui serait payé à un employé qui remplirait les mêmes fonctions.

Une autre méthode consiste également à donner un boni à son conjoint, qui sera voté vers la fin de l'année fiscale,

POUR VOTRE MARIAGE



**PAPETERIE
de
MARIAGE**

10%
d'escompte

*Demandez
nos catalogues
de Faire-part 1986*

L'Écho de Frontenac
5040 boulevard des Vétérans
(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)
Composez: 583-1630

Santé et chiropratique

Guy Lajeunesse chiropraticien

Comment faire face à la dépression du temps des Fêtes?

Comment se fait-il qu'à l'approche du temps des fêtes un grand nombre de personnes commence à ressentir le poids de leurs années?

En réalité, le problème majeur de bien des gens à cette époque de l'année consiste dans une grande accumulation de fatigue. Ils doivent faire face à un emploi du temps extrêmement chargé, dans lequel ils voient s'accumuler les séances de magasinage, les réceptions, les visites, les réjouissances et les autres activités du Nouvel An.

Soumettant leur organisme à des abus alimentaires, à la consommation parfois excessive d'alcool et au manque de sommeil, ils finissent par ressentir une impression de vieillissement, d'épuisement et d'insatisfaction générale.

L'association chiropratique américaine a effectué des recherches sur cette situation et a formulé quelques recommandations qui pourraient changer de façon étonnante notre façon de vivre et de nous sentir au temps des fêtes.

En plus du fait de surveiller son alimentation, il est nécessaire de boire beaucoup d'eau et de prendre le temps de faire de l'exercice physique.

En matière de sommeil, il est très important de dormir suffisamment et de se procurer un bon matelas. Si la colonne vertébrale est affaissée pendant le sommeil, les muscles du dos se tendent et le sommeil s'avère difficile et sans repos.

Il est bon de prendre quelques pauses pendant la journée. Le simple fait de se détendre et de fermer les yeux pendant quelques minutes, repose presque autant qu'une véritable sieste.

Votre chiropraticien, professionnel habilité à donner des conseils sur le maintien de la santé et la prévention des maladies, vous recommande de suivre cette liste de conseils anti-fatigue. Ils peuvent non seulement vous soutenir pendant le temps des fêtes, mais également vous aider à entreprendre la nouvelle année avec enthousiasme.



Centraide
Estrie

Centraide Estrie dépasse le quart de million en 1986

Sherbrooke, le 4 décembre 1986 - C'est ce que constatait le président de la campagne de Centraide 1986, M. Robert Routhier, adjoint au président de chez Shermag inc., alors qu'il dévoilait les résultats de cette campagne, à savoir, 266 878\$.

En plus de la satisfaction d'avoir dépassé l'objectif de 1986 qui était fixé à 250 000\$, le président de la campagne de Centraide s'est dit heureux de constater que ce résultat constitue une augmentation de 14,8% sur le résultat de 1985 qui avait été de 232 566\$. M. Routhier fait remarquer que le défi de la campagne 1985 était de dépasser le cap des 200 000\$, cette étape, un an après, est loin derrière.

Pour M. Robert Routhier, trois facteurs principaux sont responsables de cette progression substantielle des résultats lors de la campagne 1986. D'abord, il faut souligner le travail de l'équipe des bénévoles de la campagne, à commencer par les membres du comité de campagne. Le deuxième facteur est le programme de publicité relations publiques de Centraide qui aurait été impossible à réaliser sans l'appui indéfectible des médias. Enfin, le facteur le plus marquant est l'opération décentralisation de la campagne en région qui nous a permis de réaliser des progrès très importants dans le secteur résidentiel régional. En effet, grâce à l'appui du milieu, nous avons pu, à Asbestos, Coaticook et Lac-Mégantic réaliser des progrès importants.

Pour le président de la campagne 1986 de Centraide Estrie, le succès de 1986 n'aurait pas été possible

sans le travail des présidents et présidentes de campagne des dernières années. M. Routhier a tenu à rendre hommage à ces prédécesseurs pour le travail qu'ils ont réalisé pour la cause de Centraide Estrie.

Source: Robert Routhier
Président de la campagne
Tél.: 569-9281

Information: Claude Forgues
Directeur général
Centraide Estrie
Tél.: 569-9281

LA PROMOTION DE NOËL

LE GRAND RÉVEILLON

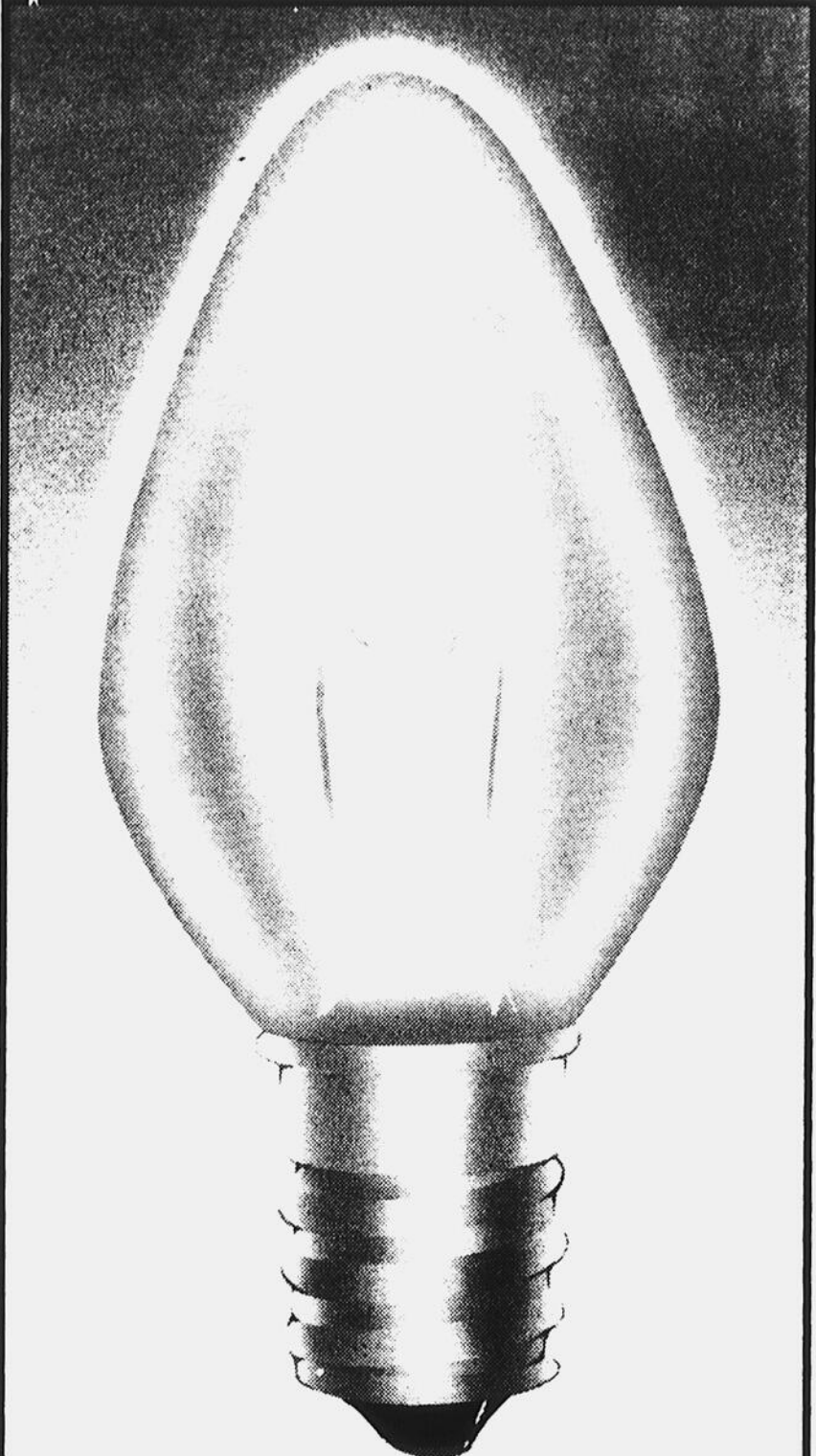
5 dindes à gagner

Chaque jeudi et vendredi à 20h00 (plus un gâteau aux fruits si la personne est présente lors du tirage).

DES ACHATS QUI PEUVENT VOUS RAPPORTER GROS AU TEMPS DES FÊTES!

5 PANIERS DE PROVISIONS
(valeur de 99,99\$ chacun)
(parmi tous les billets accumulés)

(Pour le 20 décembre, votre présence au centre-ville est obligatoire pour remporter un prix...)



ATTENDEZ APRÈS 19 HEURES

Quand on allume les ampoules de Noël, on ne pense pas que ce geste est répété des millions de fois au Québec et presque au même moment de la journée. Imaginez que la puissance électrique nécessaire pour alimenter toutes les ampoules de Noël représente à peu près la moitié de la production d'une centrale comme celle de Manic 5. C'est une charge considérable qui s'ajoute à la consommation habituelle.

De plus, sur semaine entre 17 et 19 heures, la demande d'électricité connaît des heures de pointe exigeantes pour le réseau électrique.

C'est pourquoi, en allumant les ampoules de Noël après 19 heures, vous contribuez à une gestion plus rationnelle de la consommation d'électricité.

Voilà une idée brillante.

L'ÉLECTRIFICACITÉ

NOUVEAUTE à ST-MARTIN Rang 2, Jersey Sud

SUPER SPECIAUX D'OUVERTURE

MARTIN DIFFUSION SATELLITE

237, Rang 2, Jersey Sud, Beauce, P.O.

ST-MARTIN

Téls.: bur.: **382-5171**

rés.: **382-5999**

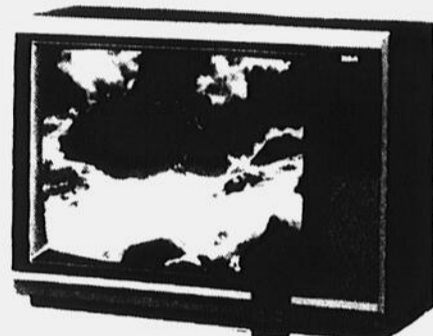
RCA JVC

JIL CITIZEN CANDLE

• TÉLÉVISEURS • VIDÉOS

PLAN MISE de COTE pour les Feles

HEURES D'AFFAIRES à COMPTER du 8 DÉCEMBRE
 Lundi au vendredi ... de 09h00 à 21h00
 Samedi ... de 09h00 à 17h00



TÉLÉCOULEUR 20 POUCES MODÈLE DE TABLE FLR488R

L'écran de dimension la plus populaire de RCA offre le rendement ColorTrack ainsi que la télécommande numérique ChannelLock 22 boutons. Le changement des canaux se fait par bouton-poussoir, exploration avant ou arrière et rappel du canal précédent. Affichage à l'écran de l'heure et du canal. Commandes dissimulées pour le réglage de l'affichage et de la programmation des canaux. Syntonisation de jusqu'à 52 canaux de câblodistribution. Haut-parleur ovale de 5 po. Coffret de plastique fini chêne. H-16 7/8 po. L-23 1/2 po. P-19 1/2 po.

\$499⁰⁰

SPÉCIAL



TÉLÉCOULEUR 20 POUCES MODÈLE XL-100 FMR460

Modèle de table à télécommande très avantageux. Télécommande numérique ChannelLock à 6 boutons avec affichage lumineux de l'indicateur de canal. Syntonisation multibande à cristal de quartz des canaux VHF et UHF et jusqu'à 52 canaux de câblodistribution. Haut-parleur ovale de 12,7 cm (5 po.). Fini noyer sur plastique. H-42,5 cm (16 1/2 po.). L-61,6 cm (24 1/4 po.). P-48,8 cm (18 7/8 po.).

\$479⁰⁰

SPÉCIAL

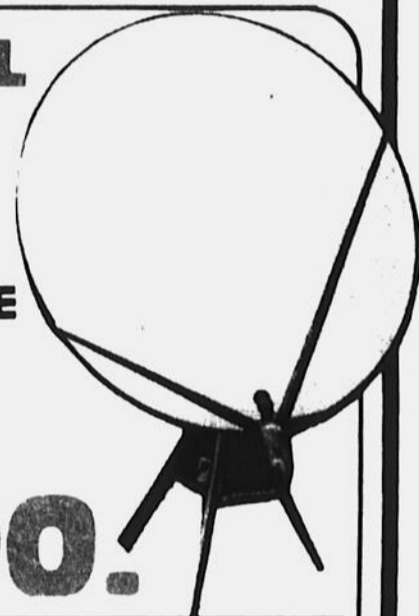
SPÉCIAL

ANTENNE PARABOLIQUE

"General Instrument" Système compatible 4-12

À PARTIR DE

\$1100.



VTM 395

VCR stéréo linéaire avec réducteur de Bruit Dolby. Télécommande infrarouge compatible avec les composants à commande numérique. Syntonisation par cristal de quartz des canaux stéréo d'antenne et de jusqu'à 47 canaux de câblodistribution avec auto-programmation. Minuterie de 1 an - 4 émissions et téléprogrammation avec instructions à l'écran et enregistrement express. Le système vidéo (trame fixe assure des effets spéciaux stables (SLP). Affichages c'écran fluorescents incluant le compteur de ruban. H-3 7/8 po. L-17 1/8 po. P-12 5/8 po.

\$695⁰⁰

SPÉCIAL

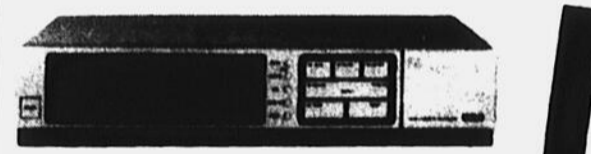


MAGNÉSCOPE, MODÈLE VMT390

Téléprogrammation infrarouge compatible avec les composants à commande numérique. Minuterie de 1 an - 4 émissions. Téléprogrammation avec instructions à l'écran et enregistrement express. Syntonisation par cristal de quartz de jusqu'à 47 canaux de câblodistribution avec auto-programmation. Affichage numérique fluorescent de l'heure, du compteur de ruban, de l'indicateur de canal et de mode de fonctionnement. Le système vidéo "trame fixe" assure des effets spéciaux stables (SLP). H-3 7/8 po. L-17 1/8 po. P-12 5/8 po.

\$599⁰⁰

SPÉCIAL



MAGNÉSCOPE, MODÈLE VMT285

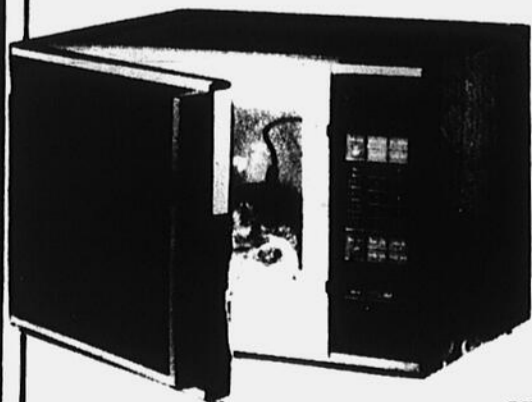
Un modèle RCA très avantageux! VCR à chargement avant avec télécommande infrarouge compatible avec les composants à commande numérique. Programmeur de 14 jours - 2 émissions. Enregistrement express. Syntonisateur électronique des canaux d'antenne-câblodistribution à 80 positions. Exploration rapide et arrêt sur image. Affichage fluorescent du canal de l'heure, de la date et du compteur. Rebobinage automatique. H-3 3/4 po. L-17 3/8 po. P-12 5/8 po.

\$479⁰⁰

SPÉCIAL

JIL FOUR A MICRO-ONDES

JIL FOUR A MICRO-ONDES



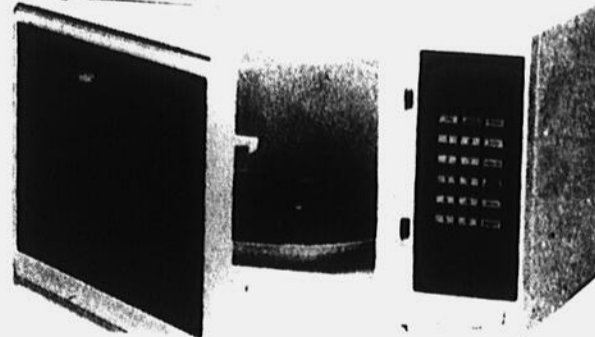
JM 5518

Four à micro-ondes de .6 pi. cu. avec Cuisson à l'aide de la Mémoire et Commandé par Touches JIL Citizen

- Capacité de 6 pieds cubes
- Possibilité de programmation de 4 recettes
- Contrôles à touches à effleurement • Mémoire de 4 étapes avec minuterie de 99 minutes à chaque étape
- 10 niveaux de puissance • Puissance maximale de cuisson de 700 watts • Sonde • Température maintenue
- Décongélation automatique • Horloge et minuterie avec alarme • Départ automatique jusqu'à 12 heures
- Signal de fin de cycle • Plateau de cuisson et de verre amovible inclus • Livre de cuisson inclus. Dimensions: 620 (L) X 381 (H) X 467,4 (P) mm Poids brut: 37 kg

\$289⁰⁰

SPÉCIAL



JM 5562

Four à micro-ondes "Sous-Comptoir" de 0.6 pi. cu. avec Touches à Effleurement JIL Candle

- Peut être utilisé au dessus ou sous le comptoir • Mémoire de cuisson - 2 étapes
- Fonctionnement contrôlé à micro processeur • Retarder la cuisson pour 100 minutes • Puissance de pointe de 500 watts pour la cuisson • 10 niveaux de puissance • Décongélation automatique
- Tenue automatique de la chaleur (1 heure) • Caractéristique de pause
- Matériel pour montage sous comptoir est en option (Modèle DS 600) • Fini blanc. Dimensions: 492 (L) X 304 (P) X 280 (H) mm Poids: 19 kg

\$299⁰⁰

SPÉCIAL

6 ans d'expérience dans la vente et l'installation d'antennes paraboliques

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

MARTIN DIFFUSION SATELLITE
 RANG 2 (Près de l'Hippodrome 2 Pignons)
 ENVIRON 1 MILE
 POLYVALENTE
 RUE PRINCIPALE, ST-MARTIN

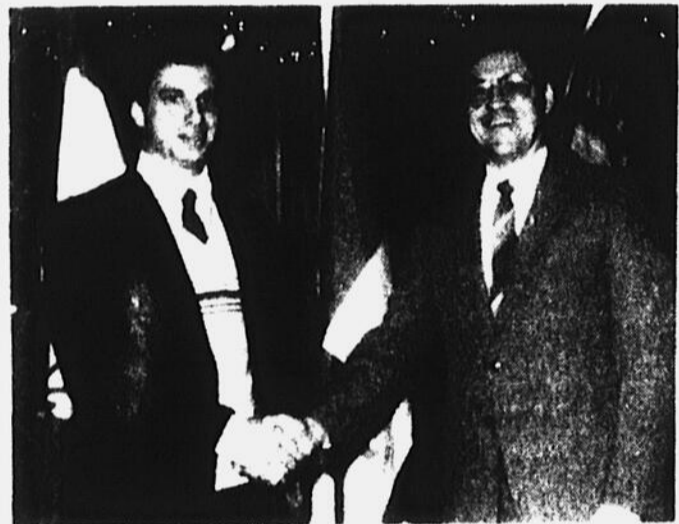
Intronisation chez les Rotary



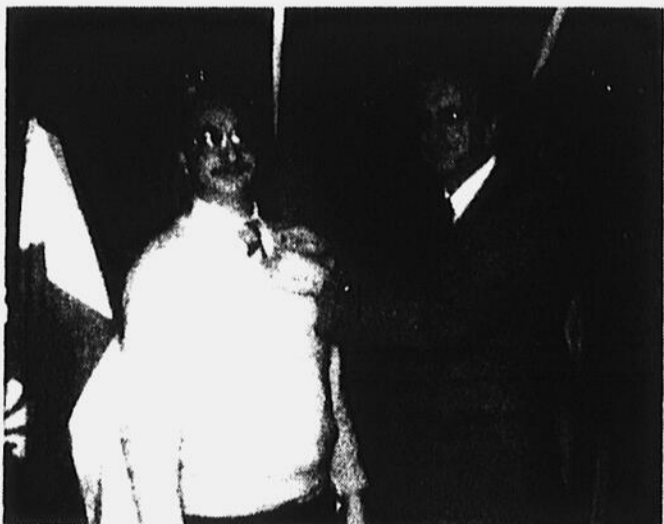
Le 1er décembre dernier, les membres du Club Rotary de Lac-Mégantic intronisait quatre nouveaux membres au restaurant La Chapelle. Sur la photo, M. Jean Lessard, dir. du centre Travail-Québec, est reçu par son parrain, M. Gérard Rodrigue.



Le maître de poste, M. Pierre Duperreault, est reçu membre par son parrain, M. Jean Gagnon.



Me Daniel Ouellette, avocat, est accueilli par le président et parrain, M. Jean-Pierre Jacques.



M. Serge Parent, dir. du personnel au C. H. Lac-Mégantic, est devenu membre Rotary par le parrainage de M. Marcel Couture, optométriste.

Échos d'il y a dix ans

(De notre édition du 8 décembre 1976)

Décès accidentel du Dr Jean-E. Bourque C'est avec consternation que la population de Lac-Mégantic apprenait, mercredi le 1er décembre, le décès du Dr Jean-Eudes Bourque. Le Dr Bourque, chirurgien-dentiste, venait de quitter sa demeure pour le bureau lorsqu'il fit une chute, après avoir glissé sur une flaque d'eau gelée, en voulant pénétrer dans son automobile. En tombant, il se blessa mortellement à la tête sur le coin d'un pilier de pierres. Ce n'est que plus d'une heure plus tard que son épouse découvrit le corps inanimé de son mari. D'une érudition, d'une culture remarquablement étendue et d'une mémoire prodigieuse, Jean Bourque possédait les qualités d'historien. Depuis deux ans, en publiant l'intéressante chronique « Histoire par les textes », dans l'Écho de Frontenac, il a été le bienfaiteur de notre petite histoire locale et régionale en sauvant de l'oubli les petites gens qui avaient fondé notre communauté.

Concert inoubliable Les mélomanes de Lac-Mégantic et la région ne sont pas prêts d'oublier le concert du duo Durand-Guidetti qui était récemment de passage au Club de Golf. Les deux remarquables artistes doivent d'ailleurs présenter le même récital au Carnegie Hall de New-York. Marc Durand est le fils de M. et Mme Georges-Edouard Durand de Lac-Mégantic.

Il y a vingt ans Le député provincial, M. Fernand Grenier, informe la Ville qu'il tient à aménager son bureau de comté dans l'édifice de l'Hôtel de Ville, selon de comté dans l'édifice de l'Hôtel de Ville, selon l'entente intervenue un peu plus tôt. En cette période des Fêtes, la chambre de Commerce déplore l'apathie générale qui existe chez nos marchands et hommes d'affaires concernant la décoration de nos rues et commerces et sur le consensus relatif aux heures d'ouverture des magasins.

Il y a trente ans L'échevin du quartier centre, M. J.A. Roberge, également président du comité des finances, démissionne de son poste en énumérant les raisons multiples qui motivent sa décision. Au conseil municipal, le maire Drouin annonce qu'on est à étudier la possibilité de doter la ville de Lac-Mégantic de ses propres armoiries.

Il y a quarante ans Me Louis Philippe-Cliche et J. Aristide Roberge se rendent à Québec pour assister au banquet offert à l'Hon. Louis St-Laurent.

VOUS VOUS BANQUE NATIONALE

—Inauguration d'une succursale de la Banque Nationale à Lambton

La Banque Nationale ouvrait le 15 septembre 1986 une nouvelle succursale à Lambton au numéro civique 220 rue principale. Le mercredi 26 novembre de 17.00 à 19.00 c'était l'ouverture officielle de la banque à Lambton et les personnes invitées festoyaient dans les nouveaux

locaux avec le directeur M. Serge Breton, le personnel et les membres de la haute direction de la banque.

C'est la 168^e succursale de la Banque Nationale dans l'Est du Québec. Le personnel est composé du Directeur M. Serge Bre-

ton, d'une commis-intermédiaire Mlle Sylvie Michaud, d'une caissière Mme Lise P. Baillargeon. On notait la présence du Directeur principal M. Gérard Girard, du Vice-Prés. pour l'Est du Québec M. Gilles Bissonnette, du directeur régional M. André Fortin, du vice-prés. du réseau M. Denis Mathieu, du directeur du développement Mlle Cécile Bolduc, de M. le Curé Dominique Champagne, des maires de Lambton et

de St-Romain avec des conseillers municipaux, de plusieurs présidents d'association ainsi que de nombreuses autres personnes.

Le directeur M. Serge Breton, un nouveau résident de Lambton, fait part que l'ouverture de la Banque Nationale répond à un besoin de la population, que ses objectifs fixés à date furent atteints et qu'il est très optimiste dans ses prévisions futures.



La façade extérieure du nouveau local, au 220, rue Principale, Lambton.



Le personnel: de g. à dr., Mlle Sylvie Michaud, commis-intermédiaire, M. Serge Breton, directeur, Mme Lise P. Baillargeon, caissière.



Le premier client, M. Roméo Lapierre, avec la directrice au développement, Mlle Cécile Bolduc.



De g. à dr.: Gérard Girard, directeur principal, Gilles Bissonnette, vice-prés. Est du Québec, Serge Breton, directeur, André Fortin, directeur régional, et Denis Mathieu, vice-président du réseau.



À Nantes

Gaz-o-thon du club Lions

Samedi, le 13 décembre de 8h00 à 18h00, tous les automobilistes de la région sont conviés à participer activement à la fête de Noël pour enfants en venant faire "le plein" au garage Michel de Nantes, dans le cadre du gaz-o-thon du club Lions de l'endroit.

Nous sommes confiants d'obtenir de la population tout le support dont nous avons besoin pour faire un succès de notre fête de Noël pour les enfants.

Au plaisir de vous y voir nombreux!

M.Gérard Bouffard
Nantes

Le choix d'un bon jouet!



Le temps des Fêtes arrive à grands pas et, comme parents vous avez sûrement à investir des sous dans l'achat de jouets comme cadeaux de Noël. Si vous avez le goût d'être guidé et de savoir un peu plus comment choisir un jeu ou un jouet pour votre enfant, cet article vous permettra de faire une sélection de cadeaux selon plusieurs critères.

Il est d'abord important de savoir qu'un enfant ne peut apprécier le prix d'un jouet et qu'un jouet coûteux n'est pas nécessairement un bon jouet.

Lors de l'achat d'un jouet, il est bon de se poser des questions sur six domaines importants.

1. La durabilité
Le jouet va-t-il se briser rapidement ou résister aux chocs?

2. La sécurité
Le jouet est-il dangereux pour l'enfant? (Vérifier les matériaux de fabrication).

3. L'apparence
Les jouets très attirants aux couleurs criardes et aux formes bizarres ne sont pas nécessairement de bons jouets. L'apparence n'est pas le seul critère important dans un jouet.

4. Le prix
Les jouets les plus chers ne sont pas nécessairement les plus intéressants pour l'enfant.

5. L'aspect éducatif
Un jouet éducatif est un jouet qui suscite l'activité et l'imagination de l'enfant. Il aide souvent au développement intellectuel, moteur et social.

6. L'intérêt de l'enfant
Il ne faut pas se fier uniquement à l'intérêt de l'enfant car celui-ci est intéressé par tout et aimerait qu'on lui achète tout ce qu'il voit.

Pour compléter ces informations, la revue *Pro-tégez-vous* d'octobre a publié le guide des jouets 1987 qui évalue plus de 300 jouets selon plusieurs critères.

Il est important d'être conscient que le jouet que

l'on offre à l'enfant doit lui permettre de laisser libre cours à son imagination. Si le jouet peut se transformer en d'autres jeux il suscitera l'intérêt plus longtemps. Et souvent ce jouet sera le plus précieux pour l'enfant et le suivra longtemps...

Une idée originale de cadeaux faciles à réaliser

Pâte à modeler

- 1 tasse de farine
- 1 tasse d'eau bouillante
- 2 c. à thé de crème de tartre
- 1 c. à table d'huile végétale
- 1/2 tasse de sel
- du colorant alimentaire

● Mélanger ensemble l'eau bouillante, le sel, l'huile et le colorant alimentaire.

● Verser ensuite sur la farine et la crème de tartre.

● Pétrir jusqu'à l'obtention d'une belle texture.

● Serrer dans un sac de plastique.

Micheline Cabana
Annie Deslonchamps
Animatrices
Passe-Partout
Commission scolaire
Lac-Mégantic

NOËL APPROCHE!!! OFFREZ UN CADEAU INTELLIGENT QUI PEUT SAUVER DES VIES.

Procurez-vous sans tarder l'unique extincteur

HALONITE

LES EXTINCTEURS EN AÉROSOL PORTATIFS HALONITE ÉLIMINENT LE CÔTÉ ÉLEVÉ DES NETTOYAGES CAUSÉS PAR LE FEU. C'EST RAPIDE ET EFFICACE.



- NON TOXIQUE
- NE TACHE PAS
- RÉUTILISABLE
- DE CATÉGORIE ABC
- IL PEUT ÉTEINDRE INSTANTANÉMENT LES FEUX DE BOIS, PAPIER, LIQUIDE, GRAISSE, ÉLECTRIQUE

- Facile à utiliser par toute la famille
- Disponible en différents formats (résidentiel et commercial)
- Économique parce qu'il ne requiert aucun entretien
- Le produit est approuvé par les divers intervenants dans le domaine de la prévention des incendies (ULC)
- Rend tout autre extincteur disponible sur le marché DÉSUÛTÉ
- N'attendez pas nécessairement après le feu!
- GARANTIE 5 ANS

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Votre extincteur à poudre doit être vérifié annuellement, sinon il risque de ne pas fonctionner!
- Les détecteurs de fumée seront bientôt obligatoires!
- Pour tout achat ou entretien d'extincteurs ou de détecteurs, pourquoi ne pas consulter un expert?

VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT VOS EXTINCTEURS.

SERVICE D'EXTINCTEURS

VENTE - RECHARGEMENT - INSPECTION - RÉPARATION

4766, LAVAL
LAC-MÉGANTIC, QC

LEOREGI INC.

(819) 583-3605



LEOREGI INC.

TOUT POUR LA SOUDURE
PEINTURE "RM" - ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

LÉONARD
LONGCHAMPS

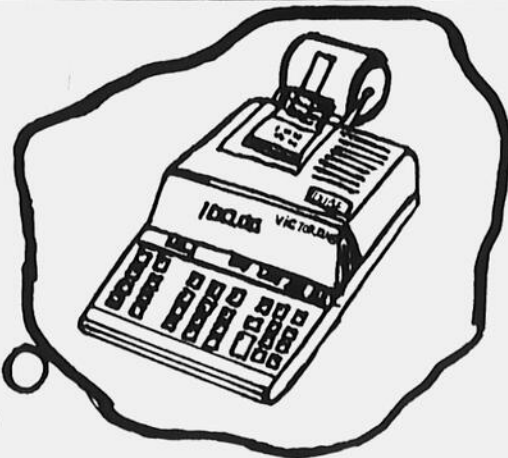
4766, LAVAL
LAC-MÉGANTIC, QC

(819) 583-3605

DUBÉ EQUIPEMENT DE BUREAU ANNONCE QUE...

LE PÈRE NOËL BOUCLE SES FINS DE MOIS GRÂCE AU CALCULATEUR VICTOR...

Au lieu de compter sur le Père Noël (déjà passablement occupé) pour boucler les vôtres, comptez donc sur VICTOR, UNE VALEUR SÛRE!



VICTOR 1242

- Très rapide, touches caoutchoutées
- Affichage 12 chiffres, compteur d'items
- Papier 2 1/4 standard, Mémoire
- Marge profit brut

SPÉCIAL 100\$

Prix rég. 119,00\$ plus Taxe TAXE INCLUSE

UNE ÉCONOMIE DE 30\$



DUBÉ

EQUIPEMENT DE BUREAU INC.

3562 Thibodeau, Lac-Mégantic

583-2424

Joyeux Noël et Bonne Année à tous!

O-MAXIMUM

VOUS OFFREZ SON



CADEAU

DES FÊTES

25%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER

À VOIR NOTRE COLLECTION "CROISIÈRE 87" est entrée

Pour un beau voyage au soleil!

Joyeux Noël

A Tous

O-MAXIMUM

5429, rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC

583-3331

SÛRETÉ DU QUÉBEC de LAC MÉGANTIC

Deux jeunes de Piopolis et de St-Gédéon récompensés.

Le poste de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic vous fait connaître les deux gagnants de son concours de composition française. Il s'agit de Marie-Luce Martineau de Piopolis et de Ghislain Giroux de St-Gédéon. Leurs professeurs sont Mme Jeannine Lachance de St-Gédéon et M. Hughes Arguin de Piopolis.

Ces deux élèves se sont mérités une bicyclette douze vitesses, prix ac-

cordés pour les meilleures compositions françaises relatives au rôle du policier. De plus, seize autres jeunes se sont vus remettre un certificat pour souligner la qualité exceptionnelle de leur travail. Ce sont :

Nathalie Gobeil, Notre Dame des Bois
Caroline Lafontaine, Piopolis
Vicky Martel, Woburn
Véronique Roy, Ste-Cécile

Geneviève Boulanger, St-Romain
Annie Marceau, La Gaudeloupe
Nancy Arsenault, Courcelles
Isabelle Quirion, St-Robert
Isabelle Fecteau, St-Ludger
Samuel Busque, St-Robert
Bernard Bisson, La Gaudeloupe
Christian Dostie, Lambton

Christian Lacroix, St-Sébastien
Eric Faucher, Lac Drolet
Tony Larivière, Stornoway
Pierre Côté, Nantes

Ce résultat est le fruit d'une collaboration entre les professeurs de 6e année, leur directeur(trice) et la Sûreté du Québec, lesquels ont su susciter une vive participation dans les écoles du territoire desservi par ce corps policier.



Le 19 novembre 1986 au Quartier Général de la Sûreté du Québec de Sherbrooke, avait lieu la remise des bicyclettes aux gagnants de tous les postes de l'Estrie. Sur la photo, à l'avant, les lauréats, Ghislain Giroux et Marie-Luce Martineau. À l'arrière, le Lieutenant Bertrand Bilodeau, l'Agent Bertrand Lacasse de Lac-Mégantic, le Commandant Michel Lavallée et le Lieutenant Pierre Vaillant.

Chronique santé du coeur

Bonjour,

On dit souvent que l'on a «l'âge de ses artères», eh bien, je suis très heureux de pouvoir vous dire que j'aurai bientôt un an et demi!

En effet, depuis juillet mille neuf cent quatre-vingt-cinq, depuis cette opération à «coeur ouvert» qui m'a surpris moi le premier (on s'en attend jamais... toujours les autres quoi...!), j'ai nettement l'impression d'être devenu une deuxième personne, de vivre une deuxième vie, tellement chaque heure, de chaque jour est devenue importante.

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai accepté cette année de devenir le porte-parole de La Fondation du Québec des maladies du coeur. Je dis souvent en blaguant, que mon coeur est garantie à «vie», mais sérieusement, je crois que nous devons tous nous occuper à augmenter le kilométrage de notre coeur par une meilleure prévention, pour une plus grande qualité de vie, et en ne perdant pas de vue que les maladies cardio-vasculaires sont malheureusement la cause non un des décès au Québec comme au Canada.

L'Écho de Frontenac vous offrira différentes chroniques sur le coeur durant les prochains mois. Renseignez-vous et pensez-y dès maintenant.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et vous transmettre mes meilleurs voeux de Nouvel An.

A bientôt,

Jean-Guy Moreau

Jean-Guy Moreau
Artiste

SALON BENOÎT inc.

MAÎTRES-COIFFEURS
4771 Rue Laval - Lac-Mégantic
Lorraine, Sylvie
Chantal et Benoit

583-2360



Un centre communautaire à l'école St-Pierre de La Patrie

À la demande d'un regroupement de 13 organismes du milieu, la municipalité de La Patrie se prévaut de l'offre de la Commission scolaire La Sapinière et accepte d'acheter l'école St-Pierre pour la somme de \$1. Cette décision a été prise par le conseil municipal de La Patrie à sa réunion du 1er décembre 1986.

Pour sa part, le regroupement des organismes s'engage à assumer les frais de fonctionnement et d'entretien du nouveau centre communautaire. Un comité de gestion composé des représentants des organismes et un élu de la municipalité

de La Patrie sera formé d'ici peu.

Les organismes qui ont besoin de locaux et qui s'engagent dans ce mouvement de concertation sont les suivants:

- La Corporation des loisirs de La Patrie qui a aussi un volet culturel.
- Le Festival guitares et florales.
- Le Club Lion.
- Le Club Léo.
- Les Chevaliers de Colomb.
- La bibliothèque.
- Appalaches équestre.
- Le Club de motoneige des Appalaches.
- Le Comité local d'éducation aux adultes.
- La Société intermuni-

cipale de développement touristique du Mont Mégantic.

- Tourismontmégantic.
- La Chambre de Commerce du Mont Mégantic.
- Accueil Ditton.

En plus de se doter d'un centre communautaire, la municipalité de La Patrie permet enfin l'organisation du bureau de tourisme pour la région du Mont Mégantic qui regroupera sous un même toit les effectifs de la Société intermunicipale de développement touristique du Mont Mégantic, de Tourismontmégantic, et de la Chambre de Commerce du Mont Mégantic.

Gilles Charbonneau

Les écoliers ont tout vendu!

Vente de chandelles: un succès

Les écoliers de Sacré-Coeur n'ont pas mis grand temps pour vendre la totalité des chandelles qu'ils avaient à offrir à la population de Lac-Mégantic. Les sommes maintenant recueillies serviront à financer un

grand nombre d'activités para-scolaires, à leur intention.

Il faut toutefois préciser que dans l'édition de l'Écho de Frontenac, la semaine dernière, il s'est glissé une petite erreur. Les chandelles ont été offertes au coût de \$2 par

boîte de deux bougies et non pas 4 bougies par boîte. Veuillez en prendre note.

Merci à toute la population de cet heureux support qu'elle a manifesté!

Le Comité d'école de Sacré-Coeur.

Pour qui Al-Anon?

Toute personne ayant des liens étroits avec un alcoolique vit sous tension, subit des pressions constantes et a besoin d'aide pour s'en sortir. Rien ne vous soulagera autant que la compréhension et l'aide chaleureuse que vous trouverez dans l'Al-Anon. Ces groupes se composent d'épouses, d'époux, d'enfants, de parents, d'amis d'alcooliques. Vous y trouverez des personnes compatissantes et bien renseignées ayant l'expérience de problèmes semblables aux vôtres, car eux aussi les vivent!

Pour information: téléphonez à 877-2375 ou 443-5522

Réunion le vendredi soir 8h30

Endroit: CLSC Fleur de Lys, Weedon (porte arr.)

Nous serons heureux de vous rencontrer dans la plus grande discrétion.

LES HEBDOS REGIONAUX



"MON CHOIX"

FOUR MICRO-ONDES

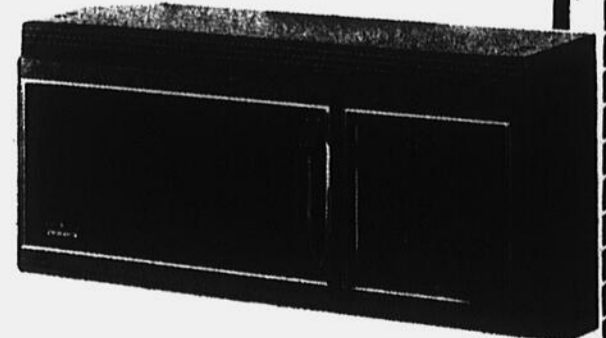
GENERAL  ELECTRIC

Faites-lui
une
SURPRISE

avec un léger
acompte vous
réservez le sien
pour Noël

JX 235
Plus de cuissons approximatives!
Le JX 235 évalue lui-même le
temps de cuisson selon les poids
et les viandes.

- Rôtissage automatique
- Mijotage automatique
- Décongélation automatique
- Maintien de la température
- Mise en marche différée jusqu'à 12 heures
- Capacité: 1,4 pi³



LA OÙ L'ON TROUVE:

BAS PRIX, QUALITE, SERVICE, MEILLEURES MARQUES

Yves CARRIER inc.

MARCHAND DE MEUBLES

548-5821

ST-LUDGER



LE CIRF VOUS INFORME

*Ce qui se passe chez
nous pour vous*

Monsieur François Rouette, acupuncteur chez-nous.

En effet, le 18 novembre dernier, monsieur Rouette a démystifié pour nous cette science médicale ancienne qui débuta en Chine des millions d'années avant Jésus-Christ. À plusieurs re-

prises, la littérature chinoise mentionne le traitement par les aiguilles et le maniement de certaines énergies reconnues comme étant nécessaires à la vie. Depuis les cinquante dernières années, cette science

a pris un essor extraordinaire et est maintenant reconnue légalement dans plusieurs pays.

L'acupuncture est une science et un art qui vise à équilibrer l'énergie vitale des organes du corps. La

technique de base consiste à introduire des aiguilles très fines à des endroits précis du corps humain dans le but de diriger l'énergie vitale qui, d'après les Chinois, constitue l'élément essentiel de la santé d'un individu. En cas de maladie l'organisme est déficient et ne fournit plus la qualité d'énergie nécessaire à son bon fonctionnement. L'acupuncture ne sépare pas le corps de l'esprit; elle considère l'être humain dans son entier.

La santé d'un individu est régie essentiellement par l'équilibre de deux types d'énergie (le yin et le yang). Toute rupture de cet équilibre, qu'elle qu'en soit la cause, occasionne la maladie et des troubles de fonctionnement. Toute maladie traduit un déséquilibre énergétique de l'organisme. L'énergie produite par l'ensemble des organes circule dans le corps suivant des trajets appelés méridiens sur lesquels se

trouvent des points. L'acupuncteur applique des aiguilles sur ces points dans le but de rétablir l'équilibre et d'améliorer la circulation énergétique. Chacun de ces points a un effet sur un organe ou sur une fonction déterminée de l'organisme et agit sur un ensemble de symptômes variés. Donc, l'acupuncture peut être préventive et curative selon le cas. En prévention, elle renforce l'organisme contre les maladies autant physiques que psychiques. En cure, elle permet de rétablir l'équilibre de l'organisme en régularisant le métabolisme, en améliorant la respiration, la digestion, l'élimination et la concentration. De plus, en assurant un meilleur fonctionnement de tous les organes, tout le système vital se trouve amélioré.

Les aiguilles d'acupuncture sont de très fines aiguilles en acier inoxydable dont la longueur varie d'un demi à quelques pouces. Elles sont pleines et non pas creuses, aucun liquide n'est injecté dans la peau; de plus, elles sont stérilisées après chaque utilisation.

La maladie, l'endroit du corps où sont placées les aiguilles, l'effet que l'acupuncteur désire obtenir et la stature du patient influencent la profondeur d'insertion des aiguilles. Elle variera de un à deux centimètres.

Il faut un nombre minimum d'aiguilles pour un maximum d'efficacité. Quant au nombre de traitements requis pour obtenir un soulagement, cela dépend de la gravité de la maladie, de sa durée et des ressources énergétiques du patient. Il ne

serait pas raisonnable d'imaginer guérir un déséquilibre profond en quelques séances. Ce n'est pas une méthode miracle, par contre il n'y a aucun effet secondaire.

L'acupuncture apporte une aide appréciable dans les cas de diabète, artériosclérose, cholestérol, hypoglycémie, hyperglycémie, anémie, mononucléose, épilepsie, parkinson, sclérose en plaques, ataxie, myélite, obésité. En outre, elle peut résoudre les problèmes d'intoxication (cigarette, alcool, drogue).

Agnès I. Quirion,
coordonnatrice
Centre Instructif
et Recréatif
des Femmes de
Lac-Mégantic Inc.
5368, rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC
(Québec)
G6B 1H3
Tél.: 583-4575

Histoire de St-Hubert de Audet

Par: Gaston Grenier

M. et Mme Michel Audet et leur époque (suite)



Jusqu'à l'année de son décès, ce partenaire aussi entreprenant que modéré, fut considéré comme le papa des pionniers authentiques de cette petite paroisse naissante. Son âge avancé et ses états antérieurs de service signalés, aussi consistants que pondérés, le prédestinaient pour l'attribution de ce titre unique aussi significatif que révélateur à l'endroit du titulaire. La personnalité dominante de M. Michel Audet, à l'époque de la fondation de la colonie Spalding, est un fait historique qui ne peut pas être contesté, car il est incontestable. Même le moins réaliste, parmi les témoins des exploits légendaires du fondateur Michel Audet, en viendra à la conclusion que ce vétéran est bien celui qui a donné le plus pour favoriser la croissance de la colonie d'avant 1900. Sans avoir recherché les honneurs, M. Michel Audet hérite cependant du titre honorifique "de père de la colonie St-Charles de Spalding". Il n'y a pas de royauté de rattacher à ce titre. Il n'est pas moins glorieux cependant, car il a été acquis par le renoncement et les sacrifices continus de celui qui l'a amplement mérité. Cette distinction demeurera à perpétuité, car elle a été gagnée par des labeurs incessants et des initiatives transparentes toujours aussi réalistes. Cette constatation irréfutable est un titre de gloire très durable et tout aussi élogieux pour celui qui en est le possesseur.

Il est normal que la vénération unanime des résidents de St-Hubert, à l'époque de 1902, se soit

automatiquement reportée sur les générations actuellement à l'oeuvre ici et là, dans les limites de la localité de Audet. Motif d'équité ou de reconnaissance, ces bons sentiments à l'endroit de la grande famille "des Audet", seront toujours un impératif vital pour la population de cette localité progressive. Cet état d'âme significatif est plus perceptible encore, pour ceux qui s'inspirent auprès de tous ceux qui aiment se prévaloir des leçons éloquentes d'un ami très fidèle et d'un confident tout aussi loquace et toujours expressif... le passé, notre passé.

Ce temps révolu mais toujours aussi primordial se doit de survivre pour entretenir le feu de la gratitude et la flamme vacillante du souvenir. Ni l'un, ni l'autre ne doivent s'éteindre pour aucune considération. Notre entité historique en dépend. Nul autre que nous ne peut cultiver ces facultés primordiales et impératives pour la survivance du patrimoine local et de notre petite histoire collective, qui n'appartiendront jamais à d'autres qu'à nous. Les éléments de notre histoire ne sont pas plus glorieux que les faits historiques qui concernent les autres localités. Pour nous, ils sont plus précieux, car ce sont nos pionniers qui ont forgé, au jour le jour, les réalisations pertinentes à cet enchaînement historique. Cette suite d'événements à consonnance variée est exclusive, car aucune autre ne lui a vraiment ressemblé. Donc nous avons raison d'être fiers à l'égard de notre passé, il est unique et jamais il ne sera reconstitué.

Après une vie hyper active, M. Michel Audet est décédé à St-Hubert, le 23 octobre 1903, à l'âge de soixante et onze (71) ans. Comme je n'ai par retrouvé son acte de décès, ni à St-Hubert, ni à St-Samuel, pas plus qu'à St-Sébastien ou à Lambton, je suis forcé de dire que j'ignore où le fondateur de St-Hubert a été inhumé. Même si je crois fermement que c'est à St-Hubert que cet acte d'inhumation devrait se trouver. À moins que ce soit la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, qui recèle ce secret intrigant. Cette lacune est malheureuse, en tenant compte de l'importance de ce document officiel non disponible.

Quelques années plus tard, soit le 23 mars 1915, sa digne épouse, dame M.-Adeline Vallière, est aussi décédée, à St-Hubert, à l'âge respectable de soixante-dix-huit (78) ans et quelques mois. Madame Michel Audet repose depuis au cimetière de la paroisse St-Hubert, avec une multitude de ses amis d'autrefois.

(à suivre)

Les femmes: des exigences nutritives spéciales

Selon Fran Berkoff, diététicienne et nutritionniste autorisée qui prodigue chaque jour des conseils aux femmes relativement à tous les aspects de l'alimentation normale et thérapeutique, les femmes constituent un groupe spécial dont les besoins sont particuliers.

En sa qualité de spécialiste de la nutrition, Mme Berkoff souligne d'abord et avant tout l'importance d'un régime alimentaire équilibré pour permettre à la femme de se procurer, depuis sa première grossesse jusqu'à la ménopause, les vitamines et les minéraux essentiels. Dans certains cas cependant, il est difficile d'y arriver.

"Aujourd'hui, même les spécialistes de l'alimentation commencent à prendre conscience qu'une saine alimentation présente de vrais défis aux femmes très actives qui tentent de mener de front carrière et rôle de mère tout en se souciant de leur poids", précise-t-elle.

De nos jours, le style de vie de certaines femmes les oblige à prendre un supplément multivitaminés-minéraux rationnel. Notons que Mme Berkoff, conseillère pour la famille de suppléments multivitaminés-minéraux OriterSM destinés aux femmes, appuie sur le terme "rationnel".

Elle recommande "à la femme qui sent le besoin d'adopter un supplément d'en choisir un qui lui procure les vitamines et les minéraux clés en quantités appropriées, conformément aux Apports nutritionnels recommandés pour les Canadiens de Santé et Bien-être Canada".

Voilà ses réponses aux questions relatives à l'importance des vitamines et minéraux et à la bonne santé qui lui sont posées fréquemment.

Q. Je suis allergique au lait et aux produits laitiers. À part le calcium, quels sont les nutriments susceptibles de me manquer?

R. Si vous devez éviter le lait et les produits laitiers,



Fran Berkoff, diététicienne accréditée prodigue des conseils sur l'alimentation rationnelle et le supplément rationnel.

vous vous priverez d'une importante source, non seulement de calcium, mais aussi de vitamines A, B12 et D, de riboflavine et de zinc. Vous devriez essayer de vous procurer ces nutriments importants par le biais d'autres sources.

Q. S'il est bon pour la santé d'ingérer une petite quantité de nutriments, ne serait-il pas encore meilleur d'en prendre en abondance?

R. Les niveaux d'apport en nutriment recommandés pour les femmes canadiennes constituent le meilleur guide pour déterminer les doses sécuritaires de nutriments dont les femmes de différents âges ont besoin chaque jour. Si vous avez l'impression d'avoir besoin d'un supplément de vitamines et de minéraux, choisissez-en un dont le niveau des nutriments se situe dans le cadre des lignes directrices de ce guide destiné aux femmes canadiennes.

Pour obtenir gratuitement une brochure contenant une brève introduction sur les vitamines et les minéraux et un tableau des aliments susceptibles de vous aider à déterminer si vos aliments vous procurent les nutriments essentiels en quantités suffisantes, écrivez à Mme Berkoff, A/S Alimentation rationnelle, 49 Spadina Avenue, Suite 500W, Toronto, Ontario M5V 2J1

Horoscope de Bernard Simon

Semaine du 6 au 12 décembre 1986



BELIER

Du 21 mars au 20 avril

Vous pourrez sans doute en accomplir beaucoup au travail mais vous devrez surveiller ce que vous faites pour ne pas blesser des personnes sensibles qui vous entourent. La rudesse ou les colères pourraient retourner contre vous une personne de qui vous attendez l'approbation. Les personnes qui viennent de loin sont encore plus susceptibles. Soyez prêt à vous adapter aux changements soudains. Vous y gagnerez beaucoup.



TAUREAU

Du 21 avril au 20 mai

Vous êtes d'une humeur rêveuse et sans ambition. Le travail n'offre que de la routine et vous n'êtes pas du tout inspiré par la quantité de travail qui est devant vous. Appliquez-vous quand même à le faire et vous ne pourrez que vous en féliciter. De nouvelles opportunités se présentent. Soyez attentif à chaque détail surtout lorsque quelqu'un vous pousse à agir rapidement.



GÉMEUX

Du 21 mai au 21 juin

Malgré les difficultés à la maison, vous serez capable de vous détacher de ces problèmes personnels pour vous concentrer sur la tâche qui vous attend au travail. Vous vous activez énormément pour améliorer vos méthodes habituelles de travail. C'est en utilisant votre charme naturel que vous réussirez avec les nouveaux venus. Vous devrez parvenir à un compromis avec votre conjoint si vous voulez éviter le pire. Faites votre part.



CANCER

Du 22 juin au 22 juillet

Essayez de vous adapter aux changements rapides qui se présentent au travail. Les gens sont imprévisibles mais ils ne sont pas hostiles. Soyez aussi diplomate que possible et très coopératif. Votre perte de concentration est peut-être le signe du début d'une grippe. Essayez de conserver votre équilibre. Surveillez ce que vous mangez et reposez-vous abondamment. Les jeunes ont besoin d'être conseillés plus que vous ne le faites.



LION

Du 23 juillet au 23 août

Concentrez-vous sur votre travail. Les rêveries amoureuses ne vous remonteront pas le moral. Il y a des situations à la maison qui doivent être clarifiées, si vous désirez finaliser vos plans de vacances. Le laxisme et la permissivité envers les jeunes ne leur rendent pas service au bout du compte. Echangez des idées avec votre conjoint. Vous apprendrez quelques chose au sujet d'un ami et cela vous causera du souci. Ce n'est qu'une rumeur.



VIERGE

Du 24 août au 23 septembre

Les problèmes de vos relations vous retombent sur le dos. Vous n'avez pas le temps de vous débarrasser de la routine si vous décidez de jouer au bon samaritain. Votre emploi du temps est compliqué mais les changements inattendus ne peuvent pas être évités. Vous serez agréablement ému par une bonne nouvelle. Le vent tourne de votre côté. Vous recevez une invitation à la dernière minute. Vous ne pouvez l'éviter si vous êtes l'invité d'honneur.



BALANCE

Du 23 septembre au 23 octobre

Vous rencontrez de nombreux obstacles mais vous pourrez les surmonter grâce à votre détermination. Respectez votre emploi du temps. Vous parviendrez à progresser si vous savez affronter les défis. Une lettre vous ennuie un peu car vous serez facturé pour une chose déjà payée. Il vous sera facile de redresser la situation. Votre conjoint vous offre une façon d'éviter totalement les extravagances.



SCORPION

Du 24 octobre au 22 novembre

Les factures s'accumulent plus vite que prévues. L'expérience vous a démontré que ce serait une bonne idée à cette époque-ci de trouver de nouveaux revenus. Ce projet sera facile à réaliser car votre travail habituel vous laisse du temps de libre. Néanmoins, ne soyez pas cachotier au sujet de vos besoins ou de vos objectifs. Laissez savoir à votre employeur ce que vous avez en tête. Il pourra peut-être lui-même vous aider.



SAGITTAIRE

Du 23 novembre au 21 décembre

Une chose que vous avez désirée ardemment pourrait peut-être être obtenue maintenant, mais, vous aurez besoin de beaucoup de discipline pour y parvenir. Au travail, la patience sera nécessaire. Mais n'hésitez quand même pas à agir dès que la situation l'exige. Assurez-vous de prendre suffisamment de repos. Faites des plans concrets pour améliorer votre carrière. C'est une période de consolidation plutôt que d'expansion.



CAPRICORNE

Du 22 décembre au 20 janvier

Vos collègues peuvent être irritables. Ils critiquent votre conduite. Ne vous laissez pas irriter par leur attitude. Si vous en faites l'effort, vous pourrez les ramener de votre côté. Fiez-vous à votre flair. Peut-être pourrez-vous leur changer les idées en les faisant penser à quelque chose qui les intéresse. Votre talent de persuasion vous permettra de vous tirer du ce guépier. Le temps est venu d'aborder l'inhabituel.



VERSEAU

Du 21 janvier au 19 février

Ne paniquez surtout pas si vous perdez le contrôle de vos activités. La situation n'est certainement pas aussi mauvaise que vous le craignez. Vous avez la sécurité au travail et votre avenir est raisonnablement assuré. Le besoin de réduire les dépenses n'est que temporaire. Vos sources d'argent ne tariront pas. Appliquez-vous à réaliser vos buts. Si vous êtes propulsé sous les projecteurs, votre popularité en sera favorisée. Prudence.



POISSONS

Du 20 février au 20 mars

Mettez-vous de faiseurs de troubles autour de vous. Votre humeur est facilement ébranlée par les personnages difficiles. Soyez réaliste. N'entreprenez que les choses que vous pouvez contrôler à vous seul. Votre originalité peut vous mener loin. Mettez-vous en rapport avec des agents ou des conseillers qui peuvent vous offrir une publicité favorable. Vous obtiendrez facilement les renseignements. Vous recevez des bonnes nouvelles.

Décorations de Noël d'extérieur: prenez autant de précautions que pour celles à l'intérieur

Les décorations de Noël d'extérieur demandent tout autant de précautions lors de l'achat et de l'installation que celles à l'intérieur. Dans les deux cas, on doit s'assurer que l'appareillage électrique que l'on utilise porte l'étiquette CSA attestant qu'il répond aux exigences de sécurité de l'Association canadienne de normalisation. En déballant les guirlandes de lumières qui ont déjà servi par les années passées, on procédera à un examen minutieux pour détecter les fiches brisées, les douilles desserrées ou fendillées, ou une détérioration de l'isolation.

Projecteurs
L'éclairage extérieur

décoratif exige une bonne planification pour produire les effets lumineux recherchés et ce, en toute sécurité. Les projecteurs conçus pour l'extérieur sont résistants à la neige, à la glace et à la pluie et permettent d'obtenir des effets spéciaux intéressants. Ces dispositifs peuvent être fixés à la maison ou être supportés au moyen d'une tige enfoncée dans le sol.

Guirlandes

Si vous installez des guirlandes à l'extérieur, il faut s'assurer que ses dispositifs et les ampoules qu'ils reçoivent sont certifiés pour être utilisés à l'extérieur. Il en va de même pour tout cordon

de rallonge. Si des rondelles d'isolation pour les douilles sont fournies avec la guirlande, il est sage de s'en servir afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer. Pour plus de sécurité, il vaut mieux installer les douilles suspendues la tête vers le bas. Pour soutenir les guirlandes d'extérieur, on aura recours à des agrafes munies d'isolation plutôt qu'à des clous ou à des punaises. L'emploi de crochets est également acceptable.

Réflecteurs

On prendra soin d'éviter que le métal des réflecteurs entre en contact avec le culot de l'ampoule ou celui de la douille.

Même si les réflecteurs sont vendus séparément, ils doivent être certifiés par l'ACNOR (CSA) pour assurer un ajustement adéquat sur l'ampoule. On se rappellera également que, par mesure de sécurité, il faut toujours débrancher l'alimentation avant de remplacer une ampoule.

Quel que soit le type de décoration utilisé, on doit éviter de surcharger le circuit les alimentant puisqu'une surcharge provoque un échauffement inhabituel des conducteurs et peut entraîner un risque d'incendie ou de choc électrique.

Prudence et réjouissances ne sont pas incompatibles. Bien au contraire, leur mariage est le gage de Fêtes réussies. C'était un message de la Corporation des maîtres électriciens du Québec qui vous souhaite un très joyeux Noël et une Bonne Année.



Le Salon Vincent

Nouveau Style enr.

informe sa fidèle clientèle
qu'il continue d'offrir son service
professionnel réputé au

5057 Frontenac, Lac Mégantic

aux mêmes heures, sauf le mercredi où Vincent peut vous recevoir au Salon
Coiffure Mode...
Tél.: 583-5197

**L'ALCOOL
AU VOLANT**

C'est criminel!

ON VOUS SE LE DISE

Ne soyez
ni un mauvais conducteur
ni un mauvais parent
à la conduite de la
voiture.

VENEZ CHERCHER VOTRE CADEAU DE NOËL AUX MAGASINS

Cloutier Confection et Mode Chez Geneviève

*... Pour nous faire pardonner des
dérangements causés par nos rénova-
tions, nous vous offrons gratuitement,
avec un achat de 10,00\$, un
joli bijou d'une très belle
valeur... (jusqu'à épuisement)*

Pour vous
messieurs
Nous continuons toujours à
faire vos emballages...

EN PLUS 20%

d'ESCOMPTE SUR LES ROBES ET LES ENSEMBLES...

**MODE
CHEZ GENEVIÈVE enr.**
5276 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2188

**CLOUTIER
CONFECTION enr.**
6346 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-3554



Les agressions sexuelles

Les agressions sexuelles et l'attitude de l'entourage

Une femme sur cinq subit une agression sexuelle au cours de sa vie (viol, harcèlement, inceste). Cela peut arriver à votre amie, votre soeur, votre mère, votre fille.

Nous, de l'entourage

immédiat d'une femme qui a subi une agression sexuelle, avons un rôle et une responsabilité très importante à assumer. Nous mettrons ici en parallèle les attitudes nuisibles et aidantes de l'entourage:

Attitudes nuisibles:

- Nous portons des jugements sur la façon de vivre de la femme; nous la blâmons pour ce qu'elle a fait ("pourquoi as-tu ouvert la porte?") ou n'a pas fait ("pourquoi ne t'es-tu pas défendue?").

- Nous jouons au détective et obligeons la femme à raconter les détails.

- Nous sommes tellement en colère contre l'a-

gresseur que toute notre attention se dirige contre lui et nous ne sommes plus attentifs aux besoins de la femme victime.

Nous nions la réalité de l'agression sexuelle en lui disant que tout est fini et qu'il faut l'oublier.

- Nous la surprotégeons et prenons toutes les décisions à sa place.

- Nous cachons l'agression et l'encourageons à se taire et surtout à n'en parler à personne d'autre.

Attitudes aidantes:

- Nous CROYONS ce qui lui est arrivé.

- Nous adoptons une attitude compréhensive et chaleureuse et nous lui disons que nous sommes avec elle.

- Nous respectons son rythme, nous attendons qu'elle choisisse d'en parler.

- Nous lui faisons sen-

tir que ses réactions: pleurer, garder silence, être agressive, nerveuse, etc... sont normales et saines étant donné ce qu'elle a vécu.

- Nous l'aidons à exprimer ses émotions: colère, peur, honte, culpabilité, etc., sans la brusquer, en créant un climat de confiance.

- Nous l'aidons à faire les meilleurs choix pour elle (se rendre à l'hôpital ou non, porter plainte ou non).

Ces dernières attitudes montrent bien qu'il est possible pour nous, de l'entourage, d'aider une femme qui a été agressée. L'agression sexuelle n'est pas du tout une relation sexuelle qui a plus ou moins mal tournée mais c'est un crime contre la personne.

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke (CALCACS) 563-9999



C.L.S.C. MARIA THIBAUT

Clinique de puériculture et séance d'immunisation

Il y aura une clinique de puériculture et une séance d'immunisation aux dates et endroits suivants:

Pour les Mun. de:	Date & Heure	Endroit
St-Ludger	09 décembre 86 13h30 à 15h30 (sur rendez-vous)	École Nazareth St-Ludger
N.-D. des Bois	09 décembre 86 13h30 à 15h30	Salle du conseil N.-D. des Bois
Audet, Ste-Cécile Lac-Drolet	16 décembre 86 9h00 à 11h30 13h00 à 15h30	Point de chute 698, Principale Lac-Drolet (nouvelle adresse)

Nous profiterons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la Rougeole, la Rubéole et les Oreillons.

Tous les bébés et les préscolaires, soit tous les enfants de deux (2) mois jusqu'à six (6) ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour rendez-vous, ou
C.L.S.C. Maria Thibault Tél. (418) 486-7441
Tél. (819) 583-2572 (Point de service Lambton)
(Point de service Lac-Mégantic)

À L'OCCASION DU TEMPS DES FÊTES

LA CHEMISE PERFECTION (1978) INC.

présente directement du manufacturier une

GRANDE VENTE DE CHEMISES

à des prix ridiculement bas défiant toute compétition

4 JOURS SEULEMENT
LES 10-11-12-13 DÉCEMBRE 1986

de COURCELLES
Salle du haut
Tél.: (418) 483-5790

MERCREDI 10h00 à 21h00
JEUDI, VENDREDI 10h00 à 21h00
SAMEDI 10h00 à 15h00



CHEMISES PERFECTION	
Motif à manches longues	12,50\$
CHEMISES PERFECTION Motif Manches courtes	10,00\$
CHEMISES PERFECTION Unies Manches longues	9,00\$
CHEMISES de LAINAGES (Petit ou médium)	10,00\$ et 12,50\$
CHEMISES pour GARÇONS	2,00\$ et 7,00\$
Lot de PANTALONS unisex coton - jeans - denim	15,00\$ au choix!
CHEMISES PERFECTION Unies Manches courtes	5,00\$ et 8,50\$
LOT de CHEMISES de Travail Manches courtes	3,00\$
NOUVEAU LOT de BLOUSES de dames	2,00\$ à 12,00\$
ROBES-GILETS-CEINTURES mode pour dames PRIX VARIÉS!	
CHEMISES de TRAVAIL Manches longues 2 poches, kaki ou bleu marin	9,00\$

AUBAINE FORMIDABLE
Lot de TISSUS de 1ère qualité, couleur mode, coton imprimé lainage, jersey de coton à des prix dérisoires: de 1\$ à 3\$ la verge
Aussi ACCESSOIRES DE COUTURE, ex.: fermetures éclair 1\$ la douzaine

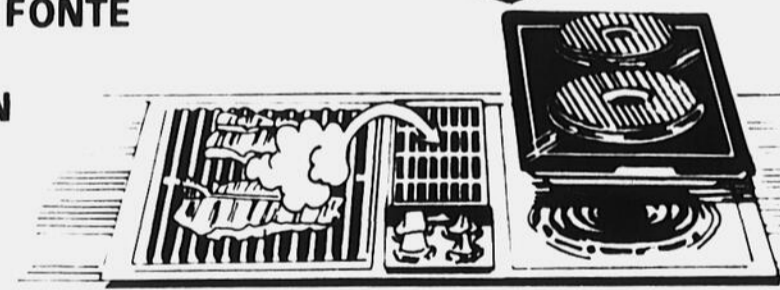
JENN-AIR

PROFITEZ DÈS AJJOURD'HUI DES MULTIPLES AVANTAGES QUE PEUVENT VOUS PROCURER LES SURFACES DE CUISSON...



NOUVEAU

ÉLÉMENTS DE FONTE EUROPÉENS POUR CUISSON UNIFORME ET PLUS GRANDE FACILITÉ D'ENTRETIEN



SURFACE DE CUISSON CONVERTIBLE - DOUBLE

N'EST-CE PAS UNE

BONNE IDÉE DE CADEAU?

...POUR TOUTE LA FAMILLE

VOYEZ-LA CHEZ

MEUBLES DENIS BOULET

4575, LAVAL

LAC-MEGANTIC

583-1470



Coop du Levant

On ne peut pas se passer de sel mais les aliments en contiennent déjà presque suffisamment pour que, si on le désire, on n'ait pas à en ajouter aux aliments.

Nos besoins en sel varient selon:

- Le climat: dans un climat humide, il en faut davantage que dans un climat sec.

- Les saisons: en hiver pour garder notre chaleur, ça nous en prend un peu plus.

- Notre activité physique.

Notre alimentation: si on mange viande et fromage (qui contiennent beaucoup de sel), on a moins besoin d'en ajouter aux aliments qui si on est végétarien.

- Notre âge: les bébés, parce que leurs reins ne fonctionnent pas à plein rendement durant la première année, n'ont besoin d'aucun sel dans leur alimentation.

La nourriture ne devrait

jamais goûter salé: le sel est là pour rehausser la saveur et il ne faut pas oublier la teneur élevée en sel des condiments comme le tamari et le miso — à utiliser plutôt dans la préparation des aliments que sur la table même.

Conservation: dans un endroit sec.

Le sel de mer ne contient pas d'iode, contrairement à ce que beaucoup d'entre nous ont déjà pensé. L'iode est beaucoup trop volatil pour rester stable dans le sel sans additifs. Une bonne source d'iode se trouve dans les algues, surtout le dulse. (Les algues contiennent de 4 à 8% de sel).

Le sel commercial contient les additifs suivants:

1. Iodure de potassium.
2. Dextrose — un sucre pour stabiliser l'iode.
3. Bicarbonate de soude — pour blanchir la couleur violette causée par les deux premiers ingrédients.
4. Silico aluminat de sodium — dont chaque cristal est enrobé pour qu'il ne fasse pas de grumeaux ou phosphates

te tricacique pour empêcher le sel de prendre en pain.

Tout sel était du sel de mer à un certain moment. A l'intérieur des terres, le sel de roche était à l'origine dissous dans le grand océan qui recouvrait le globe, il y a 300 millions d'années, avant que les transformations géologiques ne provoquent l'émergence des terres.

Traditionnellement, les peuples primitifs (les Amérindiens) qui mangeaient beaucoup de viande ne consommaient pas de sel (la viande en contient d'énormes quantités) tandis que les tribus végétariennes en mangeaient.

Le sel de mer que nous achetons d'Arrowhead Mills contient du carbonate de magnésium, un minéral naturel qui aide le sel à bien couler. Le sel provient de la côte de la Californie et on l'extrait de l'eau de mer par évaporation solaire. Il peut aussi avoir été bouilli une ou deux fois pour le purifier.

Le sel de mer de Erehwon, qui vient de France est du sel évaporé, nettoyé plusieurs fois à l'eau de mer; il ne contient pas de carbonate de magnésium.

Le mot salaire vient du mot sel, qui était donné en salaire aux soldats et officiers romains.



Saviez-vous que:

La garderie CoCo Soleil existe depuis 6 ans?

Qu'elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h15 le matin à 17h30 le soir?

Que vous pouvez inscrire votre enfant de 1/2 journée à 5 jours par semaine?

Que selon votre revenu net familial, vous pouvez être subventionné par le gouvernement?

Que vous obtenez un reçu de frais de garde déductible de votre impôt?

Prenez rendez-vous: demandez Marie ou Madeleine.

4790 Dollards
583-3000

Club Inner Wheel



Lors du dernier souper Inner Wheel, sous la responsabilité de Mme Odette Rodrigue, les membres présents ont pu entendre la conférencière invitée, Mme Jeannette Boucher, présidente provinciale des clubs Inner Wheel. Sur la photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel Mme Boucher, Mme Nicole Choquette-Frêchette, présidente du club de Lac-Mégantic et Mme Cyprienne Morissette, invitée spéciale.



Poly-Activités

Montignac et son conseil étudiant

Cette semaine, je vous ferai découvrir une entité importante de l'organisation étudiante de Montignac: le conseil étudiant.

Sous la présidence de Pierre Quirion, secondaire 4, le conseil est une cellule dont les ramifications s'étendent à toutes les activités de l'école. Cependant, contrairement à la croyance populaire, le conseil ne s'implique pas directement dans l'organisation d'une activité; il l'analyse, l'approuve, l'aide parfois financièrement ou réfère ses responsables à des personnes-ressources.

Élus à chaque année vers fin mai, les candidats aux divers postes (président, vice-président, trésorier, conseiller de niveau, secrétaire) se mettront au boulot un peu plus tôt que le commun des élèves à la rentrée scolaire, afin d'être fins prêts à passer à l'action le moment venu.

Au cours de leurs fréquentes réunions, nos politiciens en herbe discutent des problèmes quotidiens vécus par les étudiants, et tentent, au meilleur des ressources qui leur sont disponibles, d'améliorer leur qualité de vie. La question des relations professeurs-élèves est abordée de façon toute particulière. Je dois souligner que l'orientation générale du conseil cette année est en ce sens singulièrement différente de celle qu'il avait par les années passées, où il délégait moins de tâches et disposait de peu de temps à consacrer aux problèmes de la population de Montignac.

De plus, une nouvelle méthodologie s'est implantée depuis septembre 1985. En effet, un comité de dix personnes élues dans leur groupe de F.P.S. est formé à chaque niveau. Ces cinq équipes de gens dynamiques se chargent d'élaborer et de veiller au bon

déroulement d'activités issues de leur imagination, sous l'oeil vigilant du conseil.

Ce dernier fut, cette année, exploré de part et d'autre pour un montant s'élevant à vingt mille dollars. Devant d'inévitables coupures budgétaires, il tente d'offrir aux réquisitionnaires des sommes équitables et raisonnables. Officieusement, une campagne de financement devrait être lancée d'ici peu. Avouons qu'il serait impensable de devoir laisser tomber un club scientifique fraîchement formé, ou de négliger le remplacement et la mise à jour du matériel de la radio étudiante! En contrepartie, il est heureux de constater que certaines organisations, telles l'album et le bal des finissants, s'auto-financent.

La salle publique constituant un milieu de vie quotidienne pour une majorité d'étudiants, un comité ad hoc a été formé afin de la décorer adéquatement suivant les saisons de l'année, de l'égayage, de la rendre accueillante.

À moyen terme, on envisage un réaménagement de la section cafétéria afin de la rendre plus ergonomique et d'augmenter sa productivité. Un tel investissement ne peut qu'être rentable en incitant plus d'élèves à consommer un repas chaud et complet.

Une soixantaine de personnes consacrent énergies et efforts à un meilleur milieu de vie à Montignac, sous la supervision d'un conseil étudiant attentif et efficace. En mon nom personnel et au nom de tous ceux qui bénéficient de leur labeur, je les félicite et les remercie.

Ce texte fut rédigé grâce à l'aimable collaboration de Pierre Quirion.

David Grouin, sec 5
Polyvalente Montignac.

Conseil Municipal de Frontenac

Province de Québec
Corporation municipale de Frontenac

Lundi, le 16 novembre 1986, se tenait à 19h30, au lieu ordinaire des séances, la deuxième séance de la session de novembre 1986. Sont présents: monsieur le maire Léon Ducharme et les conseillers suivants:

Mme Jeanne Bédard, MM. Armand Royer, Georges Stewart, Normand Carrier, Pierre Philippon tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Le secrétaire-trésorier M. Bruno Turmel est présent. Est absent le conseiller Gaétan Blais.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, M. le maire a fait son rapport sur les derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, sur les états financiers de l'année en cours et sur le budget qui sera adopté d'ici la fin de décembre 1986.

Monsieur le maire a ensuite répondu aux questions des membres du conseil et à celles des contribuables relativement à ce rapport.

Suite à cette période de questions, il a été proposé

par M. Armand Royer, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement que le texte du discours du maire soit publié dans le journal l'Écho de Frontenac.

Adopté

Attendu que la Corporation municipale de Frontenac doit adopter ses prévisions budgétaires 1987, avant le 31 décembre 1986:

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Pierre Philippon et résolu unanimement:

Que la session spéciale pour l'adoption du budget 1987 de la Corporation municipale de Frontenac ait lieu le 16 décembre 1986 à 19h30.

Adopté

Considérant qu'une entente est intervenue entre la Société d'habitation du Québec et la Société d'hypothèques et de logement à l'effet de transférer au palier provincial l'administration de certains programmes d'aide en matière d'habitation;

Considérant que ce transfert entraîne des modifications aux modalités de livraison des programmes d'habitation et en particulier le pro-

gramme PAREL:

Considérant que la S.H.Q. devra procéder à la signature d'un nouveau protocole d'entente avec chaque intervenant intéressé à devenir agent de livraison des programmes d'aide en matière d'habitation;

Considérant que la constitution d'un volume suffisamment important facilite l'application des programmes d'habitation dans les régions;

Considérant que la Municipalité Régionale de Comté du Granit a, au cours des dernières années, développé une expertise valable en matière d'application du programme PAREL;

Il est proposé par Mme Jeanne Bédard, appuyé par M. Normand Carrier et résolu unanimement:

d'autoriser la Municipalité Régionale de Comté à devenir mandataire de la Société d'habitation du Québec pour la livraison des programmes d'habitation et plus particulièrement le Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ).

Adopté

Attendu que la Corporation municipale de Frontenac a reçu une demande de certains contribuables afin d'exclure de la zone agricole la partie des lots 5A à 7 inclusivement située entre la route 161 et la ligne de division des rangs 1 et 2 du canton de Ditchfield;

Attendu que la Corporation municipale de Frontenac prévoit à son budget 87, la réfection de la rue Lafontaine qui traverse lesdits lots;

Attendu que la Corporation municipale de Frontenac désire inclure cette demande au processus de révision de la zone agricole permanente de la M.R.C. du Granit;

Il est proposé par M. Pierre Philippon, appuyé par M. Georges Stewart et résolu unanimement:

Que la Corporation municipale de Frontenac demande à la M.R.C. du Granit d'inclure dans son processus de révision de la zone agricole permanente le secteur demandé par les contribuables de Frontenac;

Que le secteur visé soit les parties de lots 5A à 7 inclusivement, compris entre la route 161 et la ligne de division des rangs 1 et 2 du canton de Ditchfield.

Adopté

Monsieur Rosario Lapointe a fait une demande au conseil municipal pour un problème d'eau occasionné par un petit ruisseau passant sur sa propriété. En accord avec le conseil municipal, cette demande fut reportée à la prochaine session.

Proposé par M. Georges Stewart, appuyé par M. Armand Royer et résolu unanimement:

Que la séance et la session de novembre 1986 soient levées, 20h15.

Adopté

Conseil municipal de Piopolis

A une assemblée ordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 17e jour de novembre 1986, à 19h30, sont présents les conseillers: Jean-Guy Béliveau, Sylvain Lafontaine, Robert Deforge, Marcel Beaulé, Charles-Auguste Lafontaine, Charlotte Thivierge formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Lucien Beaulé.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine appuyé par le conseiller Marcel Beaulé et résolu unanimement que le procès-verbal de la dernière assemblée soit adopté tel que rédigé.

Il est proposé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine, appuyé par le conseiller Sylvain Lafontaine et résolu unanimement que la municipalité de Piopolis avise la Mutuelle Feu de Frontenac des changements qu'elle veut apporter aux assurances de la municipalité, soit;

Protéger la salle municipale pour une valeur de \$75,000.

Cabinets sanitaires à la plage municipale \$10000
Équipement: \$5,000
Entrepôt à la plage: \$1,500

Équipement de l'entrepôt: \$2,000
Ameublement du bureau municipal: \$3,000
Tracteur Massey-Ferguson: \$10,000

Souffleur Volh \$35000
Enlever la responsabilité personnelle sur le camion Sicard.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine appuyé par le conseiller C. Thivierge et résolu unanimement que la municipalité de Piopolis avise le Ministère des Transports qu'elle accepte la subvention au montant de \$12,627 pour l'entretien des chemins d'hiver.

Il est proposé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine appuyé par le conseiller Marcel Beaulé et résolu unanimement que la municipalité de Piopolis avise le Ministère des Transports qu'elle a achetée les terrains nécessaires à la réfection du chemin de Bury soit sur les parties suivantes: Rang 4 — P. 192, P. 194, P. 195, P. 196, P. 197, P. 198, P. 199, P. 200, P. 201, P.

202, P. 203.
Rang 5 — P. 214, P. 215, P. 216, P. 217, P. 219, P. 220, P. 221, P. 222, P. 223, P. 224, P. 225.

Rang 6 — P. 274, P. 275, P. 276, P. 277, P. 278, P. 279, P. 280, P. 281, P. 282, P. 283, P. 284, P. 285.

telles que mentionnées sur les contrats passés devant Me André Veilleux et portant les numéros: 5981-5982-5983-5984-5985-5986-5987-6034-6124.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine appuyé par le conseiller C. Thivierge et résolu unanimement que les comptes totalisant la somme de \$1,270.31 soient acceptés, ordonnés payés.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine appuyé par le conseiller Marcel Beaulé et résolu unanimement que Monsieur Irenée Lessard soit engagé occasionnellement pour signer les certificats d'opération cadastrale ou tous autres documents concernant son travail d'inspecteur en bâtiments.

Considérant qu'une entente est intervenue entre la Société d'Habitation du Québec et la Société canadienne d'Hypothèque et le Logement à l'effet de transférer au palier provincial l'administration de certains programmes d'aide en matière d'habitation.

Considérant que ce transfert entraîne des modifications aux modalités de livraison des programmes d'habitation et en particulier le programme PAREL;

Considérant que la S. H.Q. devra procéder à la signature d'un nouveau protocole d'entente avec chaque intervenant intéressé à devenir agent de livraison des programmes d'aide en matière d'habitation;

Considérant que la constitution d'un volume suffisamment important facilite l'application des programmes d'habitation dans les régions;

Considérant que la municipalité régionale de Comté du Granit a, au cours des dernières années développé une expertise valable en matière d'application du programme PAREL;

Pour ces motifs, il est proposé par C. Thivierge, appuyé par Charles-Auguste Lafontaine et résolu d'autoriser la Municipalité Régionale de Comté du Granit à devenir mandataire de la Société d'habitation du Québec pour la livraison des programmes d'habitation et plus particulièrement le programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ).

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine, appuyé par le conseiller Jean-Guy Béliveau et résolu unanimement que la municipalité achète pour la galerie du bureau principal du tapis ou autre au meilleur coût possible.

Il est proposé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine appuyé par le conseiller C. Thivierge et résolu unanimement que la municipalité de Piopolis demande à la concierge de s'occuper de trouver quelqu'un pour ouvrir et entretenir les trois entrées de la salle municipale, l'entrée de la Caisse populaire et celle du bureau municipal jusqu'au 2 décembre 1986.

Il est proposé par le conseiller C. Thivierge, appuyé par le conseiller Jean-Guy Béliveau et résolu unanimement que la municipalité de Piopolis ouvre le poste de concier-

ge pour la salle municipale du 1er janvier au 31 décembre 1987.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lafontaine, appuyé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine et résolu unanimement que la municipalité demande des offres de services pour le déblaiement et l'entretien des trois entrées de services à la salle municipale, l'entrée de la Caisse populaire et l'entrée du bureau principal, pour la période du 2 décembre 86 au 30 avril 1987.

Il est proposé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine, appuyé par le conseiller Sylvain Lafontaine et résolu unanimement que la municipalité achète des ampoules électriques pour les banderolles de Noël au meilleur coût possible.

Il est proposé par le conseiller Charles-Auguste Lafontaine, appuyé par le conseiller Jean-Guy Béliveau et résolu unanimement que la municipalité achète une échelle pour la salle municipale.

Il est 21h45, le conseiller Charles-Auguste Lafontaine propose que la séance soit levée.

Gaby G. Richard
sec-trés.

Tél.: (819) 583-2675

FRONTENAC METAL

ACHETONS ET VENDONS NEUFS ET USAGÉS

- FER •
- TUYAUX
- PONCEAUX

JEAN-THOMAS BEAUDOIN
Président

3851 Joliette LAC-MÉGANTIC



VINCENT ET SON PERSONNEL INVITENT TOUS LEURS CLIENTS à vivre une expérience avec notre ordinateur "KARL" qui fera le choix de votre coiffure

HORAIRE
Mardi Mercredi 8h30 à 17h30
Jeudi Vendredi 9h00 à 20h00
Samedi 8h30 à 13h00

NOUVEAU: Lucie Lapierre, manucuriste sera disponible sur rendez-vous! les jeudis, vendredis et samedis.

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC **583-2322**

Le système d'aspiration centrale SINGER*



A seulement **524⁹⁵ \$**

Comporte appareil central d'aspiration (modèle S-200C), boyau de 9,1 m (30 pi.), accessoires et trousse d'installation à 2 prises.

Vous rehaussez la valeur de votre propriété en installant un système d'aspiration centrale SINGER dans votre maison. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre conseiller spécialiste Singer.

Un autre produit SINGER de qualité supérieure

CENTRE SINGER et LE TROUSSEAU enr
6413, Salaberry, LAC-MÉGANTIC 583-4710



NOËL au BOUT'CHOU

du mercredi 10 au samedi 13 décembre 1986

25% de rabais sur toutes les nouveautés de la saison pour garçons et filles de 2 à 16 ans.

ACHETEZ VOS CADEAUX POUR BÉBÉS et VÊTEMENTS **ESPRIT** À **10%** DE RABAIS

Le Bout'chou enr.

La récompense pour les enfants sages! **583-0361**

CARREFOUR LAC-MÉGANTIC

L'Envol

La dépression et son plus grand danger: le suicide

Le suicide est un des plus grands dangers de la dépression. Tous les déprimés ne se suicident pas mais sans traitements, toutes les dépressions risquent de mener au suicide, aussi bien les dépressions névrotiques que les dépressions psychotiques. En effet, que la dépression soit très grave ou moins grave, on peut observer dans tous les cas la tendance du malade à se rendre coupable lui-même de tous les torts, à se dévaloriser, à perdre l'estime de soi et à sombrer progressivement dans le désespoir. Tôt ou tard, le malade peut envisager le suicide comme la seule solution à son problème.

Pour le malade, le suicide est une issue quand il n'y en a pas d'autres. En général, il avertit son entourage de son intention. Il dira par exemple: "Je n'en peux plus, je serais mieux d'être mort", ou alors, de façon indirecte: "C'est le dernier verre que tu peux me payer".

À côté de ces signes verbaux, les indices non-verbaux sont nombreux. Ce sont tous les signes de la dépression: tristesse, perte d'intérêt pour le travail, la famille, les amis, repli sur soi, solitude, perte d'appétit, de sommeil, pessimisme, idées noires, culpabilité, etc.

Au Québec, trois personnes se suicident chaque jour. Ceci ne tient pas compte des cas qui ne sont pas rapportés ni ceux qui sont déguisés en accident.

Au Canada, le suicide se situe parmi les trois premières causes de décès chez les gens entre 15 et 39 ans.

Les dépressions primaires et secondaires

Les dépressions que nous avons traitées plus haut sont appelées "dépressions primaires".

Des dépressions appelées "dépressions secondaires" sont provoquées par des causes purement physiques. Par exemple, le goitre (défaut de la

glande thyroïde) peut provoquer une dépression chez l'individu, le malade qui en souffre. Certains médicaments ou drogues, comme les barbituriques ou la marijuana, peuvent également déclencher des dépressions.

Enfin, d'autres maladies psychiatriques (par exemple la névrose obsessionnelle) peuvent provoquer des dépressions que l'on appelle également "secondaires".

Ces dépressions sont semblables en tous points aux maladies dont nous avons traitées plus haut; seul leur traitement diffère.

Les psychoses maniaco-dépressives

Il existe une forme de dépression psychotique bien particulière: la psychose maniaco-dépressive. Cette maladie se caractérise par l'alternance d'épisodes de dépressions et les comportements sont à l'opposé des signes et des comportements dépressifs. La maladie peut aussi s'exprimer par des épisodes dépressifs en alternance avec des épisodes de calme et de vie normale, ou des épisodes maniaques en alternance avec une vie normale.

Les épisodes dépressifs de la psychose maniaco-dépressive sont semblables à la dépression psychotique dont on parlait plus haut.

Traitement

Depuis l'apparition des médicaments appelés anti-dépresseurs, on peut soigner beaucoup plus facilement des dépressions et soulager le malade de sa douleur morale. La psychothérapie, de son côté, aide le malade à mieux se comprendre et à modifier son comportement. On doit signaler enfin que dans quelques rares cas, les électro-chocs peuvent donner des résultats surprenants et même sauver la vie du malade.

Fondation pour la recherche sur les maladies mentales.
Michel Pharaud
Association "L'Envol"
583-5290

Actualité policière

Réjouissances

La baisse de 15% du nombre d'accidents en 1986 sur le territoire de Mégantic serait, selon le sergent Robert Charland, attribuable en partie que les conducteurs ont adopté une conduite plus responsable, et cela à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Cinq accidents mortels de moins qu'en 1985, à la même période, est un bon indice que les "gens se prennent en main" affirme-t-il. D'ailleurs, au terme de deux grosses opérations policières, sur 250 conducteurs vérifiés, seulement trois d'entre eux affichaient un taux d'alcoolémie supérieur à la norme permise. "Ce résultat est des plus réjouissants puisqu'il nous assure une performance meilleure que la moyenne provinciale, c'est-à-dire qu'on enregistre à peine 2% de conduite en état d'ébriété sur un échantillonage de 100 conducteurs". La période des Fêtes est habituellement propice aux abus d'alcool, sauf que depuis l'entrée en vigueur de peines sévères pour les contrevenants, les fêtards se sont eux-mêmes dictés des règles à suivre, comme se faire reconduire à la maison par une personne à jeun.

Au vol

Un magasin à rayons du Carrefour Lac-Mégantic a été la cible de voleurs. Le personnel a constaté la disparition d'un radio AM-FM, et de deux lecteurs à cassettes pour une valeur totale de 870\$ en marchandises. Par ailleurs, le jour même, on remettait entre les mains de la police un jeune homme d'âge mineur pris en flagrant délit de vol à l'étalage, avec en poche un objet d'une valeur de 27\$. À cette période de l'année, les commerçants exercent une vigilance plus étroite pour contrer ce phénomène.

Aoutch!

Un camion a causé pour 300\$ de dommages à un wagon de Canadien Pacifique lors d'un accrochage entre les deux mastodontes, à la traversée à niveau de la rue Frontenac. Le chauffeur avait immobilisé son véhicule au passage d'un convoi, mais le camion a continué de glisser lentement jusqu'à ce qu'il heurte un marche-pied. Des dommages de 300\$ à la propriété du C.P.R. et de 2 000\$ au camion.

Décorations-danger

Le directeur de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, Raoul Perron, rappelle aux citoyens que selon les règlements édictés par le ministère des Affaires municipales, il est désormais interdit, dans les endroits publics et les salles de réception, de se servir d'arbres résineux, de banderoles de papier ou de toute autre matière inflammable pour la décoration du temps des Fêtes. Cette directive a dû être donnée pour éviter des drames comme ceux de Chapais où un incendie avait provoqué la mort de plus d'une trentaine de personnes dans une salle publique.

Au vol(2)

Même dans les cours privés, les automobiles ne sont pas en sécurité. Vendredi matin, deux résidents de la rue Villeneuve ont pu constater qu'ils avaient été victimes de voleurs. Dans un premier véhicule, c'est un égaliseur qui s'est volatilisé, et dans l'autre un coffre à outils bien garni.

TOUT POUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE
RIDEAUX - TAPIS - PEINTURE - DRAPERIES - PRÉLARTS
À votre service,
Mme Yvette Martin, confection - M. J.-Y. Lessard,
pose de couvre-planchers

DÉCOR DENIS BOULET
4689, Laval Lac-Mégantic
583-5360

UN **TI-NEST SPÉCIAL** DE BON PRIX!

PILOT
AUDIO/VIDEO SYSTEMS

UN VRAI STUDIO D'ENREGISTREMENT DANS VOTRE SALON.
Système compact à double lecteur de cassettes pour doubler votre plaisir.
Radio AM/FM, table tournante semi-automatique.

PROFITEZ DE LA PLEINE SONORITÉ DES 2 ENCEINTES ACCOUSTIQUES

Prix rég. 229,98\$

Spécial 179,98\$

• GARANTIE EXCLUSIVE DE 2 ANS SUR LES PIÈCES

Shier Ltée Meubles
5200, rue Frontenac Lac-Mégantic 583-2404

UN VASTE CHOIX DE CADEAUX PARTICULIERS A OFFRIR

CROISIÈRE '87
FAUT VOIR NOS MAILLOTS DE BAIN ET SORTIES DE PLAGES EN MAGASIN!

À compter du mercredi 10 décembre nous serons ouverts jusqu'à 9h00 p.m.

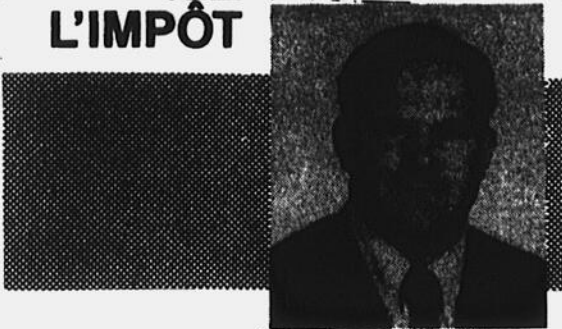
Emballage gratuit

Lingerie Discretion enr.
CHRISTIANE A. BOLDUC, prop.
CARREFOUR LAC-MÉGANTIC 583-0499



Bélanger Hébert
COMPTABLES AGRÉÉS

VOUS PRÉSENTE
**COMPRENDRE
L'IMPÔT**



Le Régime Épargne Actions (REA) à titre d'abri fiscal

Les abris fiscaux en général
De façon générale, un abri fiscal peut être défini comme investissement donnant droit à des déductions importantes pour les fins de l'impôt sur le revenu. Ces déductions peuvent être admises à l'encontre des revenus d'un particulier et réduisent ainsi l'impôt autrement payable dans l'année de l'investissement.

En principe, la réduction d'impôt entraînée par un abri fiscal constitue un simple report d'impôt plutôt qu'une économie définitive. Étant donné qu'un abri fiscal est avant tout un investissement, il est nécessaire d'évaluer avec soin et en faisant abstraction des avantages fiscaux qu'il procure.

Afin d'évaluer correctement un abri fiscal, les éléments suivants doivent être considérés:

1. Rendement espéré;
2. Risque de perte, et;
3. Possibilité de revente.

Régime Épargne Actions (REA)

L'avantage fiscal relié à l'achat d'actions admissibles à un REA est qu'il donne droit, pour les fins fiscales québécoises, à une économie d'impôt qui devient permanente après deux ans.

Le montant de l'achat annuel en actions est limité; ainsi le montant maximum qu'un individu peut annuellement déduire de ses revenus relativement à l'achat d'actions admissibles au REA est le moins élevé de:

1. Le pourcentage approprié du coût des actions admissibles acquises dans l'année;

ou
2. 20% de son revenu total (à concurrence de 12 000\$ en 1986) moins les contributions de l'année à un Régime Enregistré de Pension (REP) et à un Régime Enregistré d'Épargne Retraite (REER).

Le pourcentage approprié servant à calculer la déduction accordée pour l'achat d'actions admissibles à un REA varie selon le statut de la compagnie qui a émis les actions:

Statut de la compagnie	%/1986
Corporation en voie de dev.	100%
Corporation publique dont l'actif dépasse 1 milliard	50%*
Autres corp. admissibles	75%

* La déduction sera limitée à 1 000\$ par année.

Le revenu total, permettant de déterminer le montant déductible par un individu dans un REA, désigne principalement les revenus nets provenant d'un emploi, de l'exploitation d'une entreprise, de l'exercice d'une profession ou de la location d'immeubles, les prestations de retraite ou consécutives au décès, la plupart des montants retirés d'un régime de revenus différés, les gains en capital imposables nets, les revenus d'intérêt et les dividendes majorés.

Toutefois, le plafond maximum est de 20% du revenu total avec les limites suivantes:

La limite supérieure est le moindre de 20% du revenu

total ou	
1986	12 000
1987	14 000
1988	16 000
1989	18 000
1990	20 000

Il est à considérer que les dividendes sur les actions détenues par le Régime sont généralement imposées entre les mains de leur propriétaire dans l'année de leur réception.

De plus, il importe de souligner que la disposition des actions du REA acquises dans les deux années civiles précédentes, entraînera l'inclusion aux revenus de l'année du coût rajusté des actions. Toutefois, si le contribuable acquiert dans la même année de nouvelles actions dont le coût rajusté est au moins égal à celui des actions disposées, il n'y aura pas d'inclusion aux revenus.

Également, notons que la disposition d'actions, qu'elles soient ou non détenues depuis deux années civiles peut entraîner en soit la réalisation d'un gain ou d'une perte en capital. Le gain réalisé est admissible à l'exonération du gain en capital.

Pour terminer, rappelez-vous que les intérêts sur un emprunt pour investir au REA sont admissibles tant au fédéral qu'au provincial. De plus, la date limite pour investir au REA est le 31 décembre.

John Pankert, c.a.
Service de fiscalité
Bélanger Hébert

À notre promotion des Fêtes
8 DINDES
+10 BAS DE NOËL
pour les enfants
(en plus des cadeaux offerts sur les promotions régulières)
Demandez votre bulletin de participation en venant faire le plein d'essence

Tirage le 22 décembre;

Gaz Bar Lucien Proteau
5570, Frontenac, Lac-Mégantic, 583-4499

ESPACES À LOUER
PARC INDUSTRIEL

- LOCAL INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
- ENTREPOSAGE à court et à long terme

Au 4795, rue Roberge, Lac-Mégantic 50 x 100'
Au 4815, rue Roberge, Lac-Mégantic 50 x 250'

Pour informations:

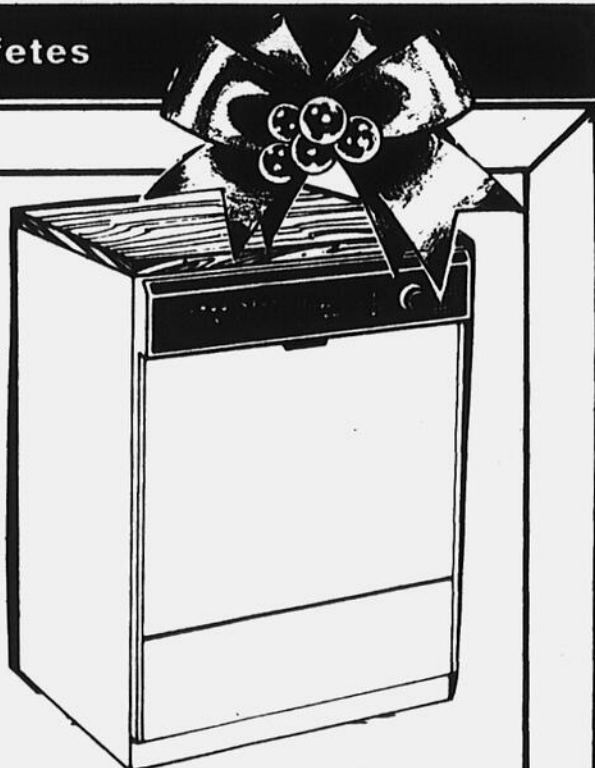
G. G. Bolduc Ltée
4070, rue DOLLARD
LAC MEGANTIC QC G6B 1E4
Gerald G. Bolduc prop. (819) 583-3580

imbattable **Inqlis** Symbole d'excellence

Voyez nos spéciaux avant les fetes



laveuses/sécheuses



lave-vaisselle



FOUR MICRO-ONDES
GARANTIE 6/3

Pièces et main-d'oeuvre
6 ans - Système magnétique
/ 3 ans - Tout le système

Un beau cadeau pour les Fêtes. Venez faire vos réservations dès maintenant.

Voyez tous nos spéciaux avant les fetes

Yves CARRIER inc.

MARCHAND DE MEUBLES

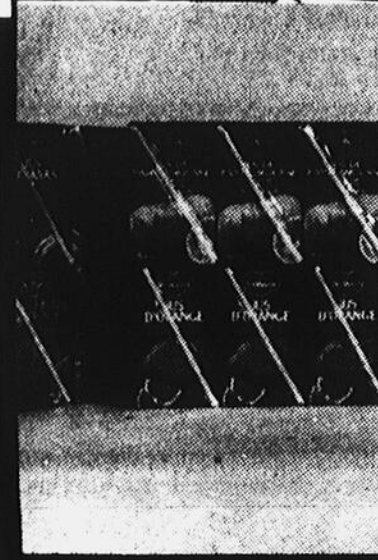
548-5821

ST-LUDGER

JOYEUX RABAIS

SERVIÉ PRO

EN VIGUEUR DU 9 AU 13 DÉCEMBRE 1986




JUS DELMONTE
ANANAS. PAMPLEMOUSSE
FRUITS EXOTIQUES
FRUITS TROPICAUX
ORANGE. POMMES
FRUITS HAWAIIAN
JARDIN BOISSON LEGUMES
PQT 3 x 250 ML

119



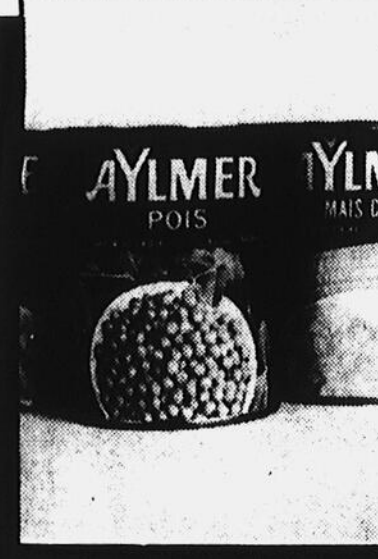
**JUS TOMATES
BRIGHT'S**
FANTAISIE
BTE 540 ML

**2/
89** ¢



**CHAMPIGNONS
RIVIERA**
TIGES-MORCEAUX
BTE 284 ML

69 ¢



**LÉGUMES
AYLMER**
MAIS CRÈME. GRAINS ENTIERS
HARICOTS BEURRE COUPES
POIS ASSORTIS
PETITS POIS NO 1 2
BTE 540 ML

75 ¢



**CUISSES DE
POULET FRAIS**
AVEC DOS

98 ¢/lb
216 ¢/kg



**BANANES DÔLE
OU CHIQUITA**
PRODUIT ÉQUATEUR

33 ¢/lb
73 ¢/kg

LES VIANDES SONT DISPONIBLES CHEZ VOS MARCHANDS AYANT UN COMPTOIR DE BOUCHERIE.

**SAUCES
HABITANT**
HOT CHICKEN
POUTINE
BTE 398 ML

59 ¢

**CROUSTILLES
& RUFFLES**
ASSORTIES
DORITOS ASS
SAC 200 G

129

PEPSI COLA
RÉG. DIÉT. CERISE
SEVEN-UP
RÉG. DIÉT.
BOUT. CONSIGNÉE
750 ML

6/ 399

**BÛCHE À LA
CRÈME GLACÉ
MOUSKA**
FORMAT 2 LITRES

499

NOMBREUX AUTRE SPÉCIAUX EN MAGASIN. CONSULTEZ NOTRE CIRCULAIRE POUR BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX

**PÂTES ALIMENTAIRES
GRAD**
MACARONI COUPÉ
SPAGHETTI
SPAGHETTI
CELLO 900 G

89 ¢

**CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE**
POT 227 G
OFFRE DE REMBOURSEMENT DE
50 ¢ SUR LE SUCRE
GRAD SAC 2 KG

499

**PAPIER MOUCHOIRS
KLEENEX**
BLANC. BLEU
MOKA. ROSE
JAUNE
BTE 200

98 ¢

**EAU DE JAVEL
LAVO**
CONCENTRÉE
CONT. 3.6 LITRES

109

MARCHÉ GRIMARD ENR.
2983, LAVAL, LAC-MÉGANTIC
583-0775

MARCHÉ CLAUDE GAGNON
231, PRINCIPALE, LAMBTON
486-2517

MARCHÉ ARGUIN INC.
4881, LAVAL, LAC-MÉGANTIC
583-0244